



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

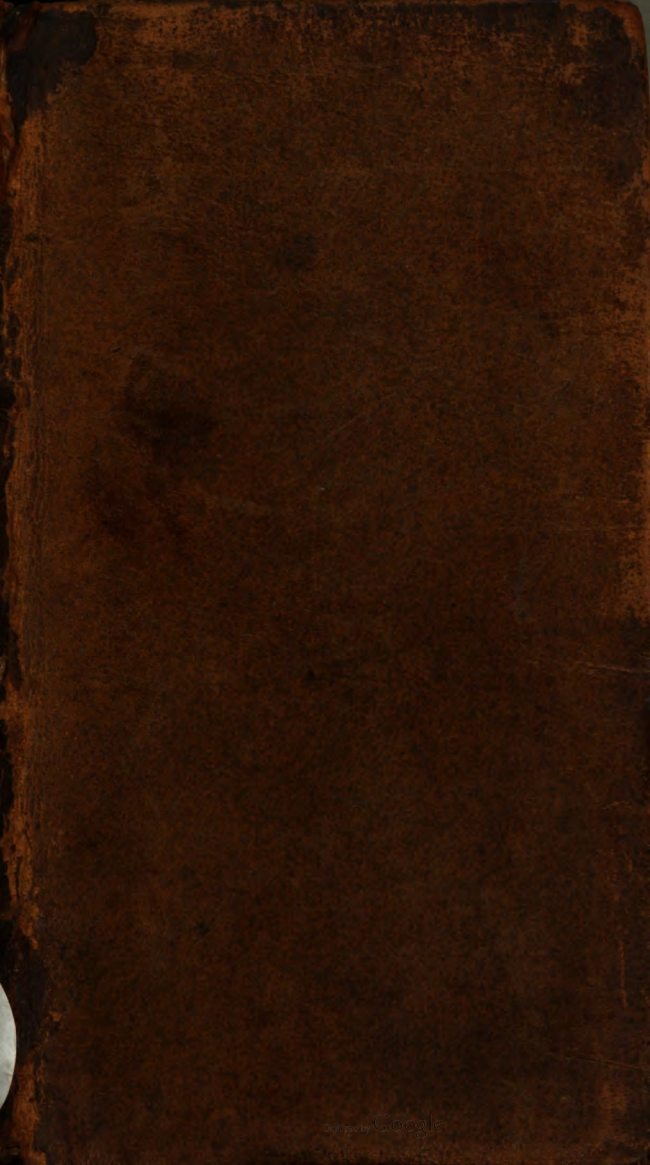
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

R. P. Claudius Franciscus Meneftrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunenſis S. S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

807156

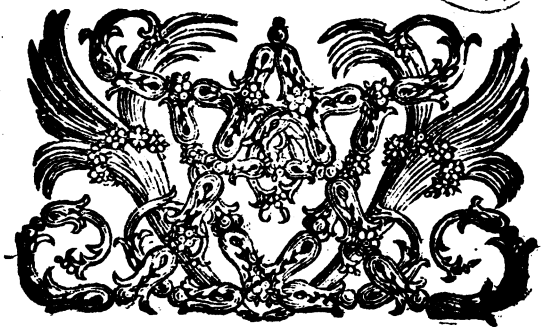
MERCURE

Collegii Lugdun. H. Frim. Jac.
Jesu Casa. H. H. C.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JANVIER 169

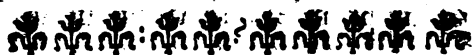


A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCIV.

Avec Privilege du Roy.



LE LIBRAIRE

au Lecteur.

C*eux qui voudront les Journaux
des Sçavans compter de 1693.
L'on en trouvera pour 6. sols le
Cahier aussi bien que ceux de 1694.*

LIVRES NOUVEAUX
de Janvier 1694.

Hommes Illustres de Plutar-
que avec les Remarques, par M.
Acié, avec des figures in quarto,
6. liv. 10. sols.

Le troisiéme tome des Loix
Civiles dans leur ordre naturel ,
un tiers plus gros que les deux
premiers in quarto , 7. liv. les

à 3

deux premiers se trouvent aussi
dans la mesme boutique pour
12. livres.

Histoire d'Henry III. par
M. Varillas, deux gros volumes
in quarto, un quart plus gros
que les autres volumes 13. liv.

Arlequenniana avec son Por-
trait, ind. 36. fols.

L'Art de la Poësie Françoise &
Latine, & la Musique avec des
figures, par M. de la Croix, un
gros volume, ind. 2. liv.

Oeuvres Posthume de M.
l'Abbé S. Real, indouze Lyon,
20. fols.

Caractere naturel des Femmes
ind. 30. fols.

Je vous envoie dans deux
mois les Sermons sur tous les
Dimanches de l'Année du très-
Reverend Pere Nicolas Capu-

cin Définitur general de son
Ordre , en trois gros volumes
in-octavo, le prix sera neuf li-
vres comme les Panegyriques
des Saints.



Avis pour placer les Figures.

**La Medaille doit regarder la
page 141**

**La Chanson doit regarder la
page 116.**



MERCURE GALANT

JANVIER 1694.



E ne puis, Madame, commencer à vous écrire dans cette nouvelle année, sans vous parler de celle qui vient de finir. Jamais depuis que le Ciel a donné des Souverains à la terre, on n'en vit une si heureuse pour aucun Monarque, que celle-là l'a esté pour l'Au-

Janvier 1694.

A

guste Roy dont nous admirons tous les jours le Règne, qui n'est qu'un enchaînement continuel de prosperitez. La mer & la terre, l'Allemagne & l'Italie, la Flandre & la Catalogne l'ont vû triompher; & la nature ayant manqué de produire dans la mesme année tout ce qui estoit nécessaire pour la subsistance de ses Peuples, ce Prince, après avoir par ses liberalitez soulagé ceux qui avoient le plus de besoin de secours, a pris des soins accompagnez de tant de prudence, & d'une vigilance si exacte, qu'il est enfin venu à bout de remettre l'abondance dans ses Etats. Sa modération nous promet encore plus pour le repos de l'Europe, dans l'année où nous entrons. Ce n'est point à moy à penetrer plus

GALANT.

3

avant , & il ne m'est pas mesme permis de rien dire davantage , mais peut-estre qu'avant que d'estre obligé de fermer ma Lettre , les événemens me donneront lieu de m'expliquer d'une autre maniere. Le détail que je vous envoyay le mois dernier , de ce qui s'est passé devant Saint Malo , s'estant trouvé aussi long que curieux , je fus contraint de remettre à vous parler des Ouvrages qui ont esté faits sur le bombardement de cette Place. Je vous les promis , & je vous tiens aujourd'huy parole. L'Epistre que vous allez lire est de M. Robbe, connu par des Pieces de Theatre , & d'autres Ouvrages qui ont paru avec beaucoup de succès.



MESSIEURS
de S. Malo.

Argonautes fameux , de qui la
Renommée
Est par tout l'Univers avec gloire
semée ;
Vous qui faites trembler deux fieres
Nations ,
Dont l'insolent orgueil depuis long-
temps aspire ,
A tenir sous leurs Loix les humides
sillons ,
Pour exercer sur eux leur tyrannique
empire ,
Rendez grace au Tres-Haut du ce-
leste secours ,
Qui détourna l'effort de l'infernal
Ouvrage ,
Dont un traistre conduit par son bru-
tal courage

GALANT. 5

Esperoit renverser vos redoutables
tours.

Vn boulet meurtrier party de vos
murailles ,

A puny le forfait de son barbare
Auteur ,

Et la Machine mesme a fait au Con-
ducteur

Rencontrer dans la Mer ses propres
funerailles.

Vn Rocher favorable a brisé le
Vaisseau ,

Qui conduisoit vers vous cet appareil
funeste ,

Les bombes , les boulets , la poudre ,
Et tout le reste

Tirerent sans effet , ou coulerent sous
l'Eau.

Ne connoissez vous pas à ces sensi-
bles marques ,

La main du Tout Puissant qui prote-
ge vos murs ,

Les fidelles Sujets du p'us Grand des
Monarques

6 MERCURE

Trouvent toujours pour eux ces se-
cours prompts & surs.

Pour l'intérêt du Ciel ce Grand Roy
plein de zèle ,

Brave seul les efforts de trente Po-
tentats ,

Et d'un Roy détrôné soutenant la
querelle ,

Rend pour ses intérêts les plus justes
combats.

Les Conquestes qu'il fait ne sont point
sans miracles :

La valeur des François passe l'esprit
humain ,

Ils triomphent partout , malgré tous
les obstacles ,

Par le visible appuy d'une invisible
main.

Sans doute que l'ardeur de vos cœurs
intrepides

Vous porte à vous vanger de ces pe-
ples perfides ,

Pour avoir découvert deux chetives
maisons ,

GALANT.

Enfoncé leurs planchers , & cassé⁷
quelques vitres ;

Ces maux, quoy que legers vont vous
servir de titres ;

Pour vous dédommager sur leurs ri-
ches trisons.

Mais, croyez-moy, quittez le soin
de vos vangeances.

De vos nobles projets vous devez
le rayer.

Nassau, bien mieux que vous sçaura
faire payer

Le tort qu'on vous a fait par son in-
telligence.

Aucun de vos Bourgeois n'est ny
blessé ny mort ,

Vingt mille francs au lus repareront
le tort.

Au centupl déjà vous avez par
avance

Fait couter aux Anglois cette foible
dépense

Par le riche butin des Vaisseau pris
sur eux.

Guillaume sans argent , & tout cou-
vert de blâme ,

N'avoit pour tout espoir que cette
n ire trame ,

Pour vuider les tresors de tous c s
malheureux.

Qu'y qu'il ait échoïé dans sa folle
entreprise ,

Il sçaura profiter de leur credulité.

Le seul bruit, quoy que faux , de cet
exploit vint :

Les fera dépouiller jusques à la che-
miſe.

De cent fois le centuple il sera rem-
boursé ;

Les Milords, les Marchands, les Da-
mes , les Bourgeoises ,

Payeront sur ce pied chaque plancher
percé ,

Chaque panneau de vitre, & chaque
cent d'ardoises.

Avec vostre valeur, je doute que ja-
mais

GALANT.

*Vous puissiez vous vanger ainsi de
la Tamise ;
Qu'i s bombardent nos Ports à ce prix
deformais ,
Els ne sçauroient plus cher payer la
marchandise.*

Voicy deux Sonnets dont
les Auteurs me sont inconnus.

SUR

LE BOMBARDEMENT de Saint Malo.

L Es crimes réunis par les nœuds
d'une Ligue ,
Qui fait tous ses efforts pour soutenir
Nassau ,
Nous sont representez par l infernal
Vaisseau ,
Qui fait le desespoir d'une nouvelle
intrigue.

A J

Rougisiez, Alliez de la baine prodigieuse,

Qui vous fait tout tenter sur la terre & sur l'eau :

Est-ce ainsi qu'un Tiran veut estre nostre fleau,

Lors qu'en de vains projets sa fureur se fatigue ?

Son Brulot tout fumant, sur le point d'approcher,

Au Port de Saint Malo rencontre le rocher ;

L'Ingenieur perit, Dieu confond l'entreprise.

Tel sera vostre sort, fameux Usurpateur.

LOUIS est le rocher & l'écueil de l'erreur,

C'est à luy d'écraser l'Ennemi de l'Eglise.

Sur les différens Bombarde-
mens de Genes, d'Alger,
& de S. Malo.

DE Genes & d'Alger un Héros
irrite

Détrui sit les Palais, les fit reduire en
cendre.

De leurs superbes murs que seroit-il
resté,

Si LOVIS en courroux n'eust voulu
rien entendre ?



Lors que de ses succès il devoit tout
attendre,

Que la mer & les vents estoient de
son costé,

Que ses trop justes coups luy faisoient
tout prétendre,

Par sa propre clemence il se vit ar-
resté.



Pour perdre Saint Malo tu te sers de
ses armes ,
Guillaume, & crois par là nous don-
ner des alarmes ,
Mais en vain par tes feux tu fais
trembler la mer.



Personne ne te craint , quoy qu'ar-
mé de la foudre ;
La question n'est pas difficile à resou-
dre ,
Il faut pour s'en servir le bras de Ju-
piter.

Le Madrigal qui suit ces
Sonnets , est de M. Dicreville.

AU PRINCE D'ORANGE
sur la Machine de S. Malo.

N Assau, ton horrible Machine
A ses seuls Conducteurs a donné le
trépas ,

GALANT.

13

*Lors que tes foudroyans éclats
Devoient de Saint Malo nous causer
la ruine.*

*Les Vaisseaux de LOUIS n'empê-
choient point l'effet*

De son detestable projet ;

Tu l'entrepris à la sourdine ,

Et cependant tu n'as rien fait.

De ton esprit ôste le voile ,

*Et reconnois enfin le pouvoir de mon
Roy ;*

*Tu vois que ce Héros pour triompher
de toy ,*

N'a besoin que de son Etoile.

Comme la Machine que les
Anglois avoient préparée , &
qui leur a si mal réussi , a donné
lieu de parler de celle d'Anvers,
qui a tant fait de bruit autrefois,
& que vous souhaitez sçavoir
ce que ceux qui ont écrit l'His-
toire des Guerres de Flandre en

ont dit, je vais satisfaire vostre curiosité sur cet article.

Toute la Flandre estoit en mouvement par la guerre qu'avoit excitée le Party des Confederez, qui vouloient détruire la Religion Catholique. Anvers s'estoit déclaré pour eux, & Alexandre de Parme, Gouverneur des Pays Bas pour le Roy d'Espagne Philippe II. résolut d'en former le Siege. Pour cela il falloit fermer la Riviere de l'Escaut, afin d'empêcher les Ennemis de recevoir du secours. Le Pont qu'il entreprit de construire sur ce Fleuve, estoit un ouvrage que l'on ne pouvoit exécuter qu'en surmontant des difficultez extraordinaires. Aussi fut-il regardé de tout le monde avec admiration. Il est à propos de vous

en donner l'idée, pour vous faire mieux comprendre les effets de la Machine qui fut employée pour le renverser. Voicy ce qu'en dit Strada. Après que l'on eut bâti deux Forts de part & d'autre à l'entrée du Pont que l'on meditoit de faire, l'un du costé de la Flandre appelé de Sainte Marie, & l'autre du costé du Brabant, nommé le Fort Philippe, on planta d'abord dans le Fleuve trois pieces de bois du costé du Fort de Sainte Marie également éloignées du bord. Ensuite il y en avoit autant, éloignées des premières de onze pieds, & l'une de l'autre de cinq pieds. Après, il y avoit trois autres pieces de bois, éloignées du second rang de treize pieds, & ensuite trois autres distantes de onze pieds; & ainsi il y en avoit d'autres, &

encore d'autres , les unes éloignées de onze pieds , les autres de treize , qui s'avançoient dans la largeur de la Riviere , aussi avant que le permettoient la rapidité & la profondeur de l'eau. Cette espee de closture estoit terminée par douze grandes poutres plantées dans l'eau ; chacune de soixante & dix pieds de haut , disposées presque en quarré , pour servir à faire un Fort. D'autres pieces de bois estoient couchées en long sur celles-là , & on mit des ais en travers bien liez les uns avec les autres , qui faisoient le chemin pour passer par dessus le Pont. Entre chaque rang de ces pieces de bois , distant l'un de l'autre , ou d'onze , ou de treize pieds , il y avoit en dehors d'autres poutres plantées dans l'eau ,

& éloignées de cinq pieds des autres qui avec deux pieces de bois, comme avec deux puissans bras qui se fussent étendus de part & d'autre, appuyoient celles dont je viens de vous parler, & liotent toute cette Machine. Le mesme ordre fut observé de part & d'autre. On mit encore de chaque costé, mais plus en dehors, un autre rang de poutres vis à vis de celles qui estoient par rang éloignées d'onze & de treize pieds. Du bas de ces poutres vers la superficie de l'eau, il s'élevoit de grandes pieces de bois qui passaient en blaisant par dessous le Pont le long des pieux, qui en estoient comme les piliers, & se croisoient en se rencontrant à la poutre du milieu, de sorte qu'elles les

lioient ensemble & fortifioient puissamment tout l'édifice. Les choses ayant été disposées ainsi on étendit de fortes planches sur les poutres qui traversoient d'un pilier à l'autre, & par ce moyen on fit un chemin pour passer par dessus le Pont. Des ais à l'épreuve du Mousquet, qui faisoient comme un parapet de cinq pieds de haut, furent mis de part & d'autre pour servir de garde-foux. On fit de la même sorte le Fort qui fut destiné pour servir de place d'armes à l'extrémité de cet Ouvrage. Le chemin qui estoit sur le Pont estoit large de douze pieds ; huit hommes pouvoient aisément y passer de front, & le Fort, ou Corps de garde, qui avoit quarante pieds de large, & cinquante-deux de long, con-

tenoit près de cinquante hommes. Le mesme travail fut fait de l'autre costé vers le Fort Philippe, si ce n'est qu'à cause que l'eau estoit moins profonde, on mena bien plus avant l'édifice des pilotis. Il avoit de ce costé-là neuf cens pieds de long, & n'en avoit que deux cens de l'autre. Cette espeece de barriere fut appelée l'Estacade par les Soldats; mais le milieu, c'est à dire, la plus grande partie du Fleuve demeuroidt encore ouverte, & l'espace qu'il y avoit entre l'une & l'autre extrémité de l'Estacade, estoit de plus de douze cens cinquante pieds. Ainsi comme le Fleuve estoit si rapide & si profond en cet endroit là, qu'on n'y pouvoit ny battre, ny planter des pieux, cet espace fut fermé par trente-deux

Vaisseaux mis à costé les uns des autres. Chacun avoit soixante & six pieds de long , & douze de large , & ils estoient éloignez l'un de l'autre de vingt pieds , & attachez ensemble avec quatre gros cables , & avec des chaines qui prenoient les flancs , de la pouppe & de la prouë. Outre cela , chaque Vaisseau avoit une ancre à chaque bout , & cette ancre estoit disposée de telle sorte , que par l'adresse des Matelots les cordes s'en lâchoient à mesure que l'eau croissoit , & le Pont se soulevoit sans que les Vaisseaux en receussent aucun dommage. Il y avoit dans l'espace qui estoit entre les Vaisseaux , de fortes pieces de bois qui alloient de l'un à l'autre , avec des planches de travers au dessus , en sorte que par ce

moyen on passoit de tillac en tillac de chaque Vaisseau. Ainsi le chemin qui estoit entre les deux Forts avoit treize cens pieds de longueur. Il y avoit à ce Pont des Garde-foux comme aux deux autres, dont il faisoit le milieu. On fit un nouveau travail pour sa défense. Il consistoit en trente trois Barques, que l'on mit devant le Pont à costé les unes des autres, environ à la portée d'un trait dans la largeur de la Riviere. Elles estoient attachées trois à trois avec des pieces de bois & des masts de Vaisseaux, qui passaient par dessus en travers, mais elles estoient un peu éloignées les unes des autres. Ainsi il y avoit onze rangs de ces Barques, & le mesme espace entre chaque rang. Il sortoit de chaque

rang de ces Barques quatorze longues pièces de bois , ferrées en pointe par le bout, qui empêchoient les Ennemis d'approcher. Ces Barques estoient pleines de futailles vuides, & arrêtées avec des ancres de part & d'autre, de peur que la rapidité du Fleuve, ou que le flux de la mer ne les emportast; & comme les cordes en estoient lâches, elles se baïssoient ou se haussaient avec le Fleuve, ce qui les fit appeller les Flottes. Ces Machines, dont il y en avoit une du costé d'Anvers, & une autre du costé de la mer, avoient chacune douze cens cinquante-deux pieds de long, & couvroient tout le Pont de Vaisseaux & quelque partie des Forts qui estoient au bout de chaque Estacade. Enfin le Prince de Parme

cheva ce merveilleux ouvrage
24. Fevrier 1585. dans le
septieme mois du Siege d'An-
vers, & par le moyen de ce Pont
qui avoit de longueur deux mil-
le quatre cens pieds, & qui estoit
fort & si ferme, qu'on fai-
oit passer par dessus tout ce qui
venoit de la Flandre & du Bra-
bant dans les Camps de part &
l'autre, les Troupes de gens
de pied & de cheval, les chariots
& le Canon, il ferma la Riviere
aux Ennemis, & osta à ceux
l'Anvers toute esperance de
commerce du costé de la mer.
Ce fut contre ce Pont d'une
construction si rare & si surpre-
nante, que les Assiegez prépare-
rent la Machine dont vous vou-
lez sçavoir les effets. Elle estoit
de l'invention de Federic Jem-
pelli, excellent Ingenieur pour

les choses de la guerre, qui estant^t passé d'Italie en Espagne pour offrir ses services au Roy Philippe II piqué de quelque mépris que l'on fit de luy en cette Cour là, alla à Anvers, où il fut ravi de trouver l'occasion de faire paroistre sa vangeance en faveur des Confederez. Il fit construire quatre Bateaux, dont les fonds estoient plats & les costez assez hauts, mais plus fermes qu'ils ne le sont ordinairement. Ensuite il fit faire des Mines dans l'eau mesme, si l'on peut parler ainsi, & je vais vous dire de quelle maniere il y travailla. Premièrement il fit faire au fond du Vaisseau un mur de chaux & de brique, comme pour servir de plancher & de fondement. Ce mur avoit un pied d'épaisseur, & estoit large de cinq pieds

&

& de la mesme longueur que le Bateau. Après cela il fit bastir tout alentour des murailles, selon la grandeur de la base, & ayant fait couvrir cette espee de Bastiment, il laissa par dessous comme une Mine haute & large de trois pieds, & il la remplit d'une quantité de la plus fine poudre à Canon, qu'il avoit faite luy-mesme, & dont il n'avoit appris la composition à personne. Cette Mine estoit couverte de grandes tombes, de meules de moulin, & de pierres d'une grandeur excessive. Il éleva aussi un toit par dessus avec de grosses pierres & des meules, dont il fit comme un comble qui faisoit un angle aigu par le faiste, & se laissoit aller en pente de part & d'autre, afin que cette Machine produisist non seulement son effet

Janv. 1694.

B

en ligne droite , mais qu'elle le
fist éclater en travers de part &
d'autre par le moyen des boulets
de fer & de marbre, des chaines
des crochets , des clouds , des
couteaux , & toutes les autres
choses nuisibles qu'il avoit ima-
ginées , & mises au dessous du
comble de cette Machine. Il fit
remplir l'espace qui estoit entre
les bords de ces Bateaux, le mur
& le toit de cette mine , &
pierres disposées en quarré , &
des poutres attachées avec du
fer furent mises par dessus. En-
fin après avoir couvert toutes
ces choses avec de gros ais , &
d'un plancher de brique , il fit
allumer un bucher au milieu ,
pour faire croire qu'on envoyoit
ces Bateaux afin de bruler le
Pont; mais il y avoit par dessous
une matiere de poix & de sou-

phre, qui ne devoit finir que lors que le feu auroit pris à la Mine, l'inventeur de cet ouvrage ayant pratiqué deux divers moyens d'y mettre le feu. Il y avoit quelques Bateaux où il avoit mis un fil amorcé, qui passoit par le fond jusque dans la Mine, & comme il avoit éprouvé combien il se bruleroit de ce fil pendant que ces Bateaux iroient jusqu'au Pont, cette méche estoit aussi longue qu'il pouvoit en estre brulé dans tout ce temps-là. Il se servit en d'autres de cette espee d'horloges qui allument de nuit la chandelle, & servent de Réveille-matin. Il avoit d'ailleurs ajusté sa Machine de telle sorte, que les rouës ne devoient tourner que lentement tandis que le Bateau iroit vers le Pont, & se

28 M E R C U R E

lâchant tout d'un coup si-tost qu'il en seroit proche, elles devoient produire des étincelles à la rencontre d'un caillou , & ces étincelles se communiquant parmy du souphre & de la poudre répanduë au mesme lieu , ne pouvoient manquer de porter le feu jusque dans la Mine. Ces quatre Bâteaux estant construits , l'Ingenieur y en ajoûta treize plus petits, où il n'y avoit rien de caché que l'on eust à craindre, mais qui étoient remplis seulement de feux. Les Assiegeans ayant appris qu'on preparoit des Vaisseaux dans la Ville , & s'imaginant que cet apprest se faisoit seulement pour attaquer le Pont d'un costé, tandis que les Hollandois & les Zelandois l'attaqueroient d'un autre, ne soupçonnerent rien de

la Mine qu'ils cachotent. Ainsi le Prince de Parme redoubla les gardes par les Forts & les levées, & fit venir les meilleures de ses Troupes pour la défense du Pont. En mesme temps on vit paroître de la Ville trois Bateaux en feu, ensuite d'autres, & encore d'autres. On cria aussitôt aux armes dans le Camp, & le Pont fut rempli de gens de guerre Ces Bateaux descendoient le long de l'Escaut deux à deux & trois à trois, avec quelque ordre en apparence, parce qu'il y avoit alors des Mariniers qui les conduisoient. Ils jettoient de si grandes flammes, qu'ils sembloient bruler eux-mêmes plutôt que de venir bruler le Pont, & on eust cru voir des embrasemens flotter. Déjà cette espee de Flote

ardente estoit à deux mille pas du Pont quand ceux qui les conduisoient mirent dans le fil de l'eau les grands Bateaux où il y avoit des Mines, sans se soucier des plus petits, & ayant mis le feu à la mèche qui devoit les faire jouër, ils sautèrent promptement dans d'autres, pour voir de loin le succès de cet artifice, Ces Bateaux que personne ne conduisoit, ne prirent pas tous la mesme route. Les petits, pour la plupart, donnerent contre les Flotes qui étoient au devant du Pont, ou s'arrestèrent sur les bords du Fleuve. Des quatre grands dans lesquels ce qui devoit ruiner le Pont, étoit enfermé, il y en eut un qui ayant pris eau par quelques fentes, ne produisit aucun autre effet que de la fumée, & fut

enfeveli dans les ondes. Le second & le troisiéme furent poussez par un vent qui s'éleva du costé de Brabant , sur le rivage de Flandre vers Callo , qui est l'endroit le plus rapide & le plus profond du Fleuve. Il sembloit mesme que le quatriéme ne feroit pas un plus grand effet, parce qu'il estoit aussi tourné vers le rivage de la Flandre , & qu'il avoit heurté avec violence contre les Flotes , où il s'estoit arresté. Ainsi ceux qui tenoient Anvers assiégué , voyant que le feu s'affoiblissoit, ou s'éteignoit dans la pluspart des Bateaux , se moquerent d'un appareil qui ne promettoit aucun succès ; mais comme le quatriéme estoit plus grand & plus fort que tous les autres , il rompit les Flots qui empêchoient son passage ;

& descendit vers le Pont avec une impetuosité qui commença à faire tout craindre. Le Prince de Parme qui vouloit estre par tout, accourut au cry qui se fit, où il y avoit apparéce que ce Bateau s'attacheroit, & commanda à quelques Matelots d'entrer dedans, d'abattre le bucher, d'éteindre le feu, & aux autres, de l'arrester avec des crocs pour en détourner l'effet. Cependant on l'obligea malgré luy de se retirer de cet endroit ; & à peine estoit il entré dans le Fort de Sainte Marie, sur le rivage de la Flandre, que ce grand Vaisseau crava avec un bruit si épouvantable, que la terreur en fut répandue par tout. Cette tempeste de chaines, de boulets, de pierres, fit un effet si prodigieux, qu'on ne croit la chose possible que par-

ce qu'elle est arrivée. Le Fort où ce Bateau infernal s'estoit venu attacher , les barrières du Pont vers le Fort de Sainte Marie, & l'endroit du Pont de Vaisseaux qui touchoit au Fort , tout fut emporté avec les Soldats, les Capitaines , les Matelots , le Canon, les armes , avec autant de facilité que les feuilles sont emportées par le vent. Le Fleuve s'en ouvrit d'une manière qui laissa voir le fond de son lit. Il se répandit en même temps sur ses bords, & s'égalant aux levées qui le resserroient , il remplit d'un pied de haut le Fort de Sainte Marie. La terre en trembla jusques à neuf milles de cet endroit, & on trouva à mille pas de la Rivière, des pierres, & même quelques-unes des plus grandes tombes, qui estoient entrées

dans terre de deux pieds en quelques endroits. Mais il n'y eut rien de plus déplorable que ce qui arriva aux hommes. La violence du feu en consuma tout d'un coup quelques-uns, & en enleva d'autres par son impetuosité. Elle en jetta plusieurs en l'air avec le bois & les pierres, & en même temps comme par un tourbillon, elle les fit tomber à terre, ou les submergea dans le Flèuve. Le vent empesté de cet orage entra d'autres, qui demeurèrent entiers, & le Fleuve même qui s'estoit élevé par dessus ses bords en brula beaucoup par ses eaux bouillantes qu'il avoit étendues de part & d'autre. Il y en eut un grand nombre d'assommez par les pierres qui retomberent, & quelques uns se trouverent ensevelis sous les tombes qui les

avoient accablez Ce qu'on regarda comme un accident tres-surprenant , ce fut celuy du Vicomte de Bruxelles , qui ayant esté emporté d'un Vaisseau , retomba dans un autre qui en étoit fort éloigné sans recevoir aucune blessure. Ce tourbillon enleva un Capitaine chargé de ses armes, & l'ayant tenu quelque temps suspendu en l'air , il le fit descendre au milieu du Fleuve plustost qu'il ne l'y laissa tomber. Ce Capitaine qui sçavoit nager, gagna l'un des bords , malgré la pesanteur de ses armes. Un autre Officier fut transporté du rivage de Flandre au rivage du Brabant & ne fut blessé que legerement à l'épaule dont il toucha la terre en tombant. Il dit après sa chute , que quand il fut emporté par dessus le Fleuve , il s'imaginoit

estre un boulet qui eust esté tiré d'un Canon, tant la violence qui le poussa en avant estoit extraordinaire. Le nombre des morts alla jusques à huit cens, sans comprendre les blesez, & ceux qui demeurèrent privez de leurs membres. Le Prince de Parme qu'on avoit contraint de se retirer du Pont, fut envelopé par la violence de l'air ému, comme si c'eust esté un tourbillon, dans le moment qu'il entroit au Fort de Sainte Marie, & en mesme temps une solive le frapa par le casque & par l'épaule, & le renversa par terre. On le trouva l'épée nuë à la main, & auprès de luy deux Officiers, l'un qui le tenoit embrassé par les genoux, & l'autre blessé à la teste d'un coup de pierre. On reconnut le lendemain que ce grand

désastre ne venoit pas seulement du Bateau qui s'estoit attaché au Pont , mais aussi de celuy qui estoit demeuré au rivage, & qui en crevant avoit fait perir beaucoup de monde. Voilà quel fut l'effet de l'épouvantable Machine employée contre ce Pont Apparemment les Anglois en-espéroient un semblable de celle qu'ils avoient préparée pour détruire S. Malo , mais heureusement elle n'a agy que contre eux-mêmes, & par les Relations que je vous en envoyay le mois passé , vous avez connu qu'elle n'a causé nul dommage dans la Ville,

Il n'y a rien de plus curieux que l'Ouvrage que vous allez lire , & qui m'est tombé par hazard entre les mains. Les mairies qui y sont traitées feront

béaucoup de plaisir à tous les
Sçavans de vostre Province. Ils
ne trouveront dans ce que je
vous envoie que la premiere
Partie de ce qui est contenu
dans tout l'Ouvrage.





LETTRE EN FORME

de Dissertation de M. Marguer. Sr du Plessis, Ruel & Billouard, Avocat au Parlement de Paris, adressée à M. Charles de Voland de Maiberon, Seigneur d'Aubenas, de Salignac, & d'Entrepiere, Gensilhomme de Provence, sur les Creatures des Elemens & autres sujets invisibles, corporels ou spirituels, sur les Stryges de Russie, & sur la Physique Occulte de la Baguette.

M

ONSIEUR

Vous voulez sçavoir mes sentimens sur plusieurs matieres, touchant lesquelles je me

persuadois qu'un homme sçavant comme vous, & infiniment plus éclairé que je ne suis, se contenteroit de ce que je luy en ay fait voir dans les Lettres que j'ay écrites à nostre illustre Amy M. Desnoyers, Premier Secrétaire de la feuë Reine de Pologne. Cependant il faut vous obeir nonobstant la foiblesse de mon âge, de ma main & de ma santé, puis que vostre modestie vous fait estimer les lumieres d'autrui plus que les vostres.

Je commence par ce qui regarde les Creatures des Elemens ou Esprits corporels & autres sujets invisibles & spirituels joints aux corps, ou qui en sont separez, & vais vous entretenir premierement de la division & subordination des substances purement corporelles; seconde-

ment de celles qui sont purement spirituelles, & troisièmement de celles qui participent des deux, afin de vous réveiller les différentes idées que l'on doit avoir des Creatures des Elemens & autres substances extraordinaires, sous les figures desquelles plusieurs Philosophes anciens & modernes ont voilé les secrets de leur science.

Dans ce dessein & pour l'exécuter avec plus de netteté, vous trouverez bon, Monsieur, que je vous remette devant les yeux l'idée generale que nous avons des choses créées, dont l'un des extrêmes est le corporel, & l'autre est le spirituel. En effet, nous réduisons toutes nos connoissances au corporel & au spirituel.

Secondement, que le cor-

porel consiste au corps purement corps , comme les Elemens élementez, les Meteores, les quatre grands genres de mixtes , & le Ciel qui est le sujet mitoyen d'entre les corps.

Troisièmement, que dans les differens genres des Mixtes il y a des esprits, plus ou moins corporels , à commencer dans les pierres & dans les Métaux , où les esprits sont tres-grossiers , mais se dégageant peu à peu de leur extrême grossiereté , ils montent jusques à la perfection des esprits vegetaux , & des animaux , où ces esprits corporels sont en plus grande quantité , & y regnent avec bien plus de noblesse que dans les genres inférieurs ; car dans le genre inanimé , les esprits corporels sont seulement capables des mouve-

mens d'attraction , de digestion d'expulsion , & de retention ; mais dans les vegetaux , outre ces sortes de mouvemens , leurs esprits corporels tendent & arrivent à la vegetation & à la production de leur semblable.

Et à l'égard des animaux, outre ces mouvemens & facultez de l'attractive , de la digestive , de l'expulsive , de la retentive , de la vegetative , & de la generative , ils ont les mouvemens de la sensitive & de l'imaginative , lesquels y sont plus ou moins nobles , selon la difference des especes , où ils se rencontrent , jusques à celle de l'homme exclusivement , dans laquelle tous les esprits corporels qui servent aux mouvemens naturels susdits sont beaucoup plus nobles que dans les especes inferieures.

Car dans l'espece humaine il se rencontre encore des esprits corporels, bien plus parfaits que les precedens, qui elevent non seulement nostre puissance imaginative beaucoup au dessus de celle des Brutes, mais qui servent à la puissance discursive & à l'intellective de l'ame humaine, & differencient essentiellement l'homme d'avec les autres animaux, quoy qu'il y en ait qui paroissent avoir une espece de raison, ou instinct au dessus des sens extérieurs, qui leur sert de conduite dans les necessitez où ils se trouvent, pour se conserver la vie animale; & voilà en quoy consiste l'échelle de la nature corporelle, composée de quatre échelons de l'elementative ou naturelle inanimée, de la vegetative, de la

sensitive ; & de l'imaginative , par rapport aux quatre Elements, de la Terre , de l'Eau , de l'Air , & du Feu , qui par leur circulation continuelle se convertissent l'un à l'autre , car des esprits purement naturels & inanimez , il s'en fait des esprits vegetaux , puis des sensitifs , & ensuite des imaginatifs ; au dessus desquels quatre échelons , l'espece humaine s'élève par les puissances discursive & intellectuelle , que l'homme possède à l'exclusion des animaux des especes inferieures.

Pour ce qui est du spirituel , il consiste premierement en substances purement spirituelles , qui n'ont point de commerce avec les corps , que nous nommons Anges , ou Esprits bienheureux,

Secondement , en substances spirituelles , ayant commerce avec le corps de l'homme seulement , comme l'ame humaine , qui est immediatement au dessous de la substance Angelique , & au dessus du plus subtil du corporel des puissances superieures de l'homme. Troisieme-ment , en substances ou esprits malheureux , soumis à tout ce qu'il y a de plus grossier dans le corporel du plus bas degre , ce qui est une peine & souffrance la plus terrible de toutes , à raison de l'opposition qu'il y a entre le pur spirituel , & le plus corporel qui se rencontrent joints en cet endroit ; c'est à dire dans l'abisme , auquel les Demons ont esté précipitez par leur orgueil & rebellion contre leur Createur. Nous pouvons

encore considerer l'ame humaine non seulement comme le lien du supérieur avec l'inférieur de la nature créée , mais encore comme pouvant posséder trois differens estats.

Premierement, pendant la vie temporelle, où elle a la liberté d'exercer ses trois puissances spirituelles, l'Entendement, la Memoire, & la Volonté, jusques au jour de la mort temporelle de son grossier corps.

Secondement, après la mort temporelle , comme jouissant de la vision beatifique avec les Anges.

Troisièmement, comme étant précipitée avec le Demon dans l'enfer , pour souffrir la punition éternelle due à ses crimes.

Quatrièmement, comme es-

tant placée entre les deux extrêmes de la punition & de la récompense , pour souffrir les peines à elle ordonnées pendant un temps , afin d'expier ses fautes , & de se purifier , ainsi que l'Eglise nous l'enseigne , & que les anciens Philosophes , sans estre éclairez de la Foy , nous l'ont dit , se fondant sur ce que lors qu'on connoist bien un extrême , l'on découvre en mesme temps l'autre extrême qui luy est opposé , & par consequent un milieu entre ces deux extrêmes ; c'est à dire que reconnoissant qu'il y avoit un lieu de récompense & de delices , qu'ils appelloient les Champs Elisées , destiné pour le séjour des ames de ceux , qui dans la vie temporelle avoient esté bons , justes & vertueux , & qu'il y avoit aussi

aussi un lieu de supplices & de tourmens, qu'ils appelloient les Enfers, destiné pour les injustes, méchans & vicieux, ils tiroient leur consequence, qu'il y avoit un estat mitoyen entre la punition & la récompense, qui est nostre Purgatoire.

Ces propositions ainsi supposées & établies avec certitude, font autant de principes, qui nous font distinguer toutes les Creatures les unes des autres & sont suffisantes pour nous défendre des tromperies, dans lesquelles l'erreur & la malice des Anciens & des Modernes pourroient nous faire tomber sur ces matieres, attendu que les Creatures invisibles, ou spirituelles, qu'ils ont fait passer pour des Larves, & Lemures; des Harpies, des Dieux Pena-

Janv. 1694.

C

50 M E R C U R E

tes, des Pytons, des Oracles, des Esprits malins & nocturnes, des Loups-garoux, & autres sujets de cette nature, ne peuvent estre que des Demons & des ames condamnées & malheureuses, qui selon le degré de leur cheute, & de leur condamnation, sont attachées par punition aux parties les plus grossieres des Elemens, comme les minieres, pierres, rochers, montagnes, forests, ou dans les eaux, & dans les airs, où ils excitent des orages, des tremblemens de terre, des tempestes. *Spiritus procellarum.*

Nous avons dans l'Ecriture des preuves & des exemples de tous ces differens estats malheureux, puisqu'elle nous marque qu'il y a des Demons qui vaguent sur la terre & qui ches-

G A I A N T. 51

chent à faire du mal aux Hommes, soit en les tentant, en les transportant, ou en les affligeant en leur corps, soit par la permission divine, soit parce qu'ils se sont volontairement soumis au Démon.

Aproportion dequoy, ceux qui font des pactes avec luy, comme les Sorciers, Magiciens & autres leurs émissaires, étant instruits de divers malefices & poisons, font plusieurs maux aux hommes & aux bestiaux, aussi bien qu'aux fruits.

Et à l'égard des âmes condamnées au Purgatoire, elles peuvent aussi causer quelque désordre, comme les cruels Stryges de Russie, ou les esprits familiers, les génies, les esprits follets, & autres qui ne sont point malfaisans; & qui ont mesmes

de l'inclination à servir l'homme, ou qui se plaisent avec les bestiaux, & en ont du soin, & qui peuvent estre les ames les moins criminelles, condamnées pour un temps à ces estats & peines, ainsi que quelques experiences le font connoistre quelquefois dans des maisons particulieres, où ces sortes d'Esprits habitent & agissent pendant quelques années, & enfin cessent.

Mais jamais toutes ces sortes de creatures ne passeront pour des hommes vivans ; réels & effectifs, quelque chose que Paracelse & autres, ayent voulu persuader sur leurs creatures des Elemens.

Il est vray neanmoins que ces sortes d'esprits vagabons, follets, familiers, ou non, peu-

vent avoir esté des hommes qui se sont si fort enfoncéz dans le dereglement, que lors de leur mort temporelle, leur imagination s'estant trouvée dégradée & abaissée au point de l'imperfection de celle de quelques animaux, ils en ont conservé les inclinations après la mort, & se portent à faire une chose, ou une autre, par rapport à cela, ou par punition; car alors la liberté de l'homme cesse, & il agit par force & necessairement, & non avec choix.

Il y a mesme des hommes qui pendant leur vie tombent en de pareils inconveniens, qui ayant perdu l'usage du sens commun, par le renversement de leur temperament, deviennent fous & extravagans, au point qu'ils passent pour des bestes, & en

font les actions. Nous en avons des exemples dans la personne de Nabuchodonosor , lequel à raison de la degradation des qualitez naturelles de ses puissances intellectuelle , & discursive , & des qualitez même de son imagination humaine , où ses vices l'avoient reduit , creut pendant sept ans estre devenu bœuf , & en faisoit toutes les actions animales , beuvoit , mangeoit & broutoit l'herbe & le foin comme un Bœuf , couchoit au dehors à la campagne , jour & nuit , avec les brutes , ainsi qu'il se voit dans l'Ecriture au Livre de Daniel chapitre 4.

Il se rencontre aussi des hommes , qu'on nomme Sorciers ou Magiciens , qui passent bien souvent pour les Esprits malins & Loups-garoux , cy dessus re-

marquez , & qui se transforment en Bœufs répondant à leurs mauvaises inclinations , pour exécuter les commandemens qu'ils reçoivent du Demon de faire divers malefices , sur les hommes , sur les bestiaux & sur les fruits.

Tous ces changemens ou especes de metamorphoses se sont faites & pratiquées il y a plusieurs siècles Virgile en parle , & Ovide dans ses Metamorphoses en donne des exemples, comme celui de Lycaon en Loup, à raison de la cruauté qu'il exerceoit sur ses Hostes , & plusieurs autres fables , qui ne sont pas sans fondement tout à fait , & ces effets extraordinaires ne sont pas au dessus de la nature. Elle ne fait pas à la verité tous les jours des Géans , des Nains,

des Hommes marins, ou des Tritons, ny des Syrenes, & autres creatures; ce sont des monstres qui arrivent contre les routes ordinaires & par des obstacles ou des surabondances qu'elle évite autant qu'elle peut. Il ne faut donc pas avoir recours aux miracles, ou à la science & malice du Demon à tous momens, & lors que nous ne connoissons pas les causes occultes des effets ordinaires ou extraordinaires que nous voyons. Le Demon, tout sçavant qu'il puisse estre des secrets de la nature (quoi qu'il y ait lieu d'en douter) ne sçauroit agir sur nous qu'en appliquant les actifs aux passifs, & qu'après une permission expresse du Souverain Createur, ou une soumission volontaire que nous luy faisons; au contraire.

c'est à l'homme vertueux & juste à luy commander en vertu de la seigneurie où Dieu l'a constitué sur toutes les choses inferieures. Nous en sommes convaincus par les miracles des Apostres, Disciples & Ministres de la Sainte Eglise, à l'imitation desquels les hommes de Dieu font ces merveilles contre la resistance & rage du Demon, & le forcent à obeïr. Les effets étranges de l'imagination humaine, soit pour le bien, soit pour le mal, nous seront assez connus si nous prenons garde qu'ils peuvent arriver, non seulement par les causes cy-dessus, mais encore par des cas fortuits, comme lors qu'un homme est frappé du venin de la Tarentule, par le quel il perd le jugement & tombe dans un sommeil le-

C s

thargique , dont pour le guerir on le tient réveillé en le tourmentant , ou le faisant danser au son de la voix , ou de quelque instrument melodieux, qui convienne à son temperament, c'est à dire d'une harmonie grave s'il est melancolique , d'une douce & temperée s'il est sanguin , & d'une plus élevée s'il est colérique ; & quoiqu'il soit gueri du mal que luy causoit ce venin, l'impression qui en est demeurée dans son imagination, & de laquelle il ne s'apperçoit point fait qu'il ne manque pas au temps que l'accident luy est arrivé, d'avoir une envie extreme de danser, & il danse s'il trouve des danses , des chants où des sons d'instrumens qui luy agréent , & il a mesme de la peine à s'en abstenir en tout au-

tre temps , lorsqu'il en trouve l'occasion.

Le Sieur Borelle , Medecin du Roy , dans l'observation 68. du troisiéme livre de ses Centuries , rapporte une expérience d'un homme mordu par un chien enragé, duquel la bave, par son venin, avoit blessé l'imagination de cet homme, de sorte que dans les intervalles , où les accès de la rage ne le tenoient pas , il aboyoit, & chassoit le gibier à la campagne. Il sentoît venir de loin ses Amis sans les appercevoir , & quoy que fort éloignez , tout ainsi qu'un chien fait son Maistre ; bref il conservoit toujours l'hydrophobie du chien qui l'avoit mordu.

De sorte que les causes de ces metamorphoses & changemens,

C. 6

se doivent attribuer à des choses naturelles, ou contre naturelles, mais corporelles, & non pas à des miracles & effets surnaturels ny à la science ou puissance du Demon, en quoy je ne pretens pas comprendre les Oracles & fausses Divinitez des Payens, par lesquels le Demon, & ses Emissaires, les trompoient, ou tourmentoient, comme semis à luy; & c'est par où je finis ce que j'avois à vous dire, Monsieur sur les Creatures spirituelles & immortelles en general, conformément & par rapport aux principes de nostre Foy.

Il me reste donc à vous exprimer mes pensées sur les Creatures des Elemens, desquels les Anciens, & particulierement Paracelse, nous ont parlé, comme de Creatures humaines & effectives.

Il nous a d'abord comme établi un genre d'hommes extraordinaires, qu'il appelle des Gnomes, & ensuite des différentes espèces qu'il nomme des Pygmées, des Undenes, ou Nymphes, des Sylphes, & des Vulcaniens ou Salamandres, à tous lesquels il attribue la figure & les qualitez corporelles de l'homme, & plus excellentes au delà de celles que nous possédons. Mais ils ne peuvent être que les esprits corporels des quatre Elemens, comme il sera cy-apres remarqué, & lesquels les Romans Philosophiques font passer pour des Fées, ou pour des enchantemens, que Polyphile appelle veitez mensongeres, ou mensonges veritables.

Paracelse neanmoins, pour donner quelque credit à sa doc-

trine , a rapporté les témoignages de Saint Hierôme & Saint Augustin , qui disent , sçavoir Saint Hierôme , que Saint Antoine estant dans son desert , y avû un Pygmée en forme de Satyre , qui l'aborda au lieu de fuir ; auquel Saint Antoine ayant demandé quel il estoit , il luy répondit qu'il estoit un mortel habitant dans ce desert , avec plusieurs de son espece ; que les Payens les prenoient pour des Dieux , mais qu'il n'en estoit rien , & qu'ils ne vouloient pas passer pour cela ; qu'il estoit envoyé par ceux de sa troupe à Saint Antoine , pour le prier d'interceder pour eux auprès du vray Dieu , & de l'adorer parce qu'ils avoient esté informez que Dieu s'estoit incarné pour la redemption de tout le monde.

Et S. Augustin au livre de la Cité de Dieu , chapitre 15. assure avoir veu un Satyre ou Faune vivant.

Atisquels deux témoignages joignant tous ceux de l'antiquité qui parlent affirmativement de la realité des Pygmées & des Nains , des Nymphes , Nayades , Sirenes Tritons , des Sylphes , Faunes , Satyres & Geans , des hommes Vulcaniens , Cyclopes , & des Salamandres , Paracelse pretend appuyer & persuader fortement , ce qu'il avance de la nature & des qualitez de creatures des Elemens masses & femelles , & fait pour cela diverses histoires , plus romanesques & divertissantes , que véritables.

Sur quoy mon dessein principal est de détromper les es-

prits des curieux , qui pour-
roient s'engager , comme plu-
sieurs ont inutilement fait, dans
la recherche des grands avanta-
ges , qu'il insinuë devoir naître
de la connoissance de ces crea-
tures , & pour cela je prétens
faire connoître aux gens éclai-
rez & aux mediocres aussi, qu'il
n'y peut avoir d'autres especes
d'hommes que ceux qui ont
paru depuis la Creation du
Monde , & que ces pretenduës
creatures sont purement meta-
phoriques , & vous en ferez le
Juge.

Je n'ay qu'à vous faire remar-
quer , que selon les principes de
ma Physique, il y a quatre gen-
res des mixtes , par rapport aux
quatre Elemens ; sçavoir , les
pierres par rapport à la terre & à
sa secheresse ; les métaux par

rapport à l'eau & à sa froideur ,
 les vegetaux par rapport à l'air
 & à son humidité , & les Ani-
 maux ou sensitifs , par rapport
 au feu & à sa chaleur.

Que dans chacun de ces grands
 genres il y a quatre genres su-
 balternes , chacun desquels a
 plus ou moins de rapport à l'un
 des quatre Elemens. Par exem-
 ple dans le grand genre de l'ani-
 mal , l'un de ses genres subalter-
 nes regarde la terre , & est com-
 posé des Animaux reptiles ; le
 second regarde l'Element de
 l'eau & est composé des Poissons
 le troisiéme regarde l'air , & est
 composé des Animaux volatifs ;
 & le quatriéme regarde le feu ,
 qui est le genre , composé de
 tous les Animaux progressifs ,
 qui ne sont ny Oiseaux , ny
 Poissons , ny Reptiles.

Chacun de ces quatre genres subalternes de l'animal, se divise en quatre grandes especes ; au delà desquelles il n'y a plus de division à faire , parce que dans ces trois sortes d'ordres & de divisions, se rencontre le supérieur, l'inférieur, & le milieu, par rapport aussi aux trois principes de nature, matiere, forme, & moyen ; car la forme se rencontre plus noble dans l'ordre des especes animales, que dans les quatre genres subalternes, ny que dans le grand genre animal, ce grand genre répondant à la matiere, parce que le mélange de l'Element du Feu y est tres grossier, & sa qualité chaude, tres-intense, à comparaison du mélange de ce mesme Element igné, qui se rencontre dans les quatre genres su-

balternes répondant au principe mitoyen , qui est au dessus de la matière , & au dessous de la forme.

Pour ce qui est des genres subalternes, ils répondent par conséquent au principe mitoyen , parce que les qualitez ignées de l'animal y souffrent bien plus de refraction que dans le grand genre à raison de la delicateffe & exactitude de la mixtion, qui regne dans les genres subalternes, pour aller se terminer dans les especes , comme à leur fin & terme, auquel ils tendent.

Et enfin les especes faisant le troisième ordre de division , répondent à la forme , d'autant que dans cette forme l'intensité de la qualité ignée de l'animal se trouvant en sa dernière re-

fraction , la mixtion y est plus noble & plus parfaite , que dans les genres subalternes , desquels elles descendent ; & ainsi à proportion dans les trois autres grands genres , dans chacun desquels il y a quatre genres subalternes , & seize grandes especes , ce qui fait le nombre de soixante & quatre especes , qui comprennent tout ce qu'il y a de differences essentielles dans l'étenduë des mixtes de la nature , par rapport au nombre quaternaire des Elemens , ce qui est la source quarrée du nombre soixante & quatre , auquel dans la nature se reduit le nombre des especes , sans augmentation ny diminution , qui sert d'original à la racine quarrée des Mathematiques , & de l'Arithmetique , de même que le ternaire des prin-

cipes a servi de patron à la regle de trois , & à la proportion harmonique.

Cette enchainure des genres & des especes de la nature , que je viens de vous représenter en raccourcy , vous doit convaincre , à mon avis , qu'il ne peut y avoir qu'une espece humaine veritable , & non plusieurs , quoy que Paracelse ait voulu établir les Gnomes comme un genre particulier , & les Pygmées , Nymphes , Sylphes , & Salamandres , comme des especes répondant aux quatre Elements par les différentes habitations qu'il leur donne.

Mais vous m'objecterez, peut estre , que Paracelse n'est pas seul de ce sentiment , & que les Philosophes y consentent , outre que l'experience nous a fait

voir qu'il y a de petits hommes dans les Mines, que les Mineurs voyent quelquefois ; que lors qu'ils paroissent d'abord à l'ouverture de la Mine, ce leur est une preuve certaine de l'abondance & richesse de la Mine ; que ces Mineurs les entendent travailler à la Mine, ce qui leur est un avertissement que la Mine est proche de sa fin, ou que les terres menacent de ruine, & que ces petits hommes souterrains vivent d'insectes, comme de rats, de souris, & autres de cette nature.

Que l'on a vû quelquefois de ces petits hommes sur la terre & dans les jardins, se divertir avec des enfans, disparoissant quand il leur plaist tout d'un coup, comme s'ils s'enfonçoient dans les pores de la terre, sans

qu'il y paroisse aucune ouverture ou passage.

Qu'il y a des Gnomes qui conversent avec les hommes, qu'ils ont des femmes & des enfans, qu'ils sont heureux & fortunéz dans les choses mondaines, & en font mesme part à ceux qui les obligent, ou qu'ils prennent en affection, boivent mangent comme nous, & font toutes les actions corporelles de l'humanité.

Enfin qu'il y a des Faunes, des Satires, des Centaures, des Géans, des Nains & autres, faisant les fonctions animales de l'homme, & que de ces sortes d'hommes & de femmes, il y a une infinité d'histoires & de relations qui ne sçauroient pas estre toutes soupçonnées de fausseté.

A toutes ces sortes d'histoires.

supposé qu'elles fussent toutes véritables, ce qu'on ne peut dire (car il arrive souvent en ces matieres, que l'on donne l'effort à son imagination pour s'égayer & se divertir des autres) c'est une nécessité que toutes ces creatures soient autant de monstres, ou des effets de l'imagination depravée d'une femme qui conçoit, ou qui est grosse, qui ne laissent point de lignée, ny de posterité, comme je vous l'ay dit. Autrement les especes se multipleroient à l'infini, & il n'y auroit plus d'ordre dans la nature. Ainsi la beauté de l'Univers, qui consiste dans l'atragement merveilleux de ses parties, & dans leurs proportions harmonique, geometrique & arithmetique, seroit anéantie contre la volonté du
 Crea-

Createur qui les a ainsi ordonnées.

Le grand nombre d'individus d'hommes rangez sous l'espece humaine, ne doit pas causer de confusion , puisqu'ils s'excedent les uns les autres, en vertus & qualitez actives, depuis le plus bas degre de l'espece, jusques au plus noble & plus parfait ; mais cette quantite d'hommes marque l'elevation de l'entire au dessus de son essence, qu'elle recoit du feu & de l'air, & qu'elle possede au dessus des autres especes, & du genre subalterne progressif animal, à mesme proportion que le feu surpasse en subtilite & activite les autres Elemens : car les parties ou portions qui composent le corps du feu, estant de figure triangulaire aiguë, elles sont

Janv. 1694.

D

plus petites en étendue que la figure triangulaire equilaterale attribuée à l'air, ny que le triangle obtus attribué & naturel à l'eau, & le cube ou quarré plein; à la terre.

Il ne faut qu'un Individu , pour sauver l'espece , ainsi le grand nombre d'Individus n'augmente ny ne diminuë la perfection de l'espece tant en essence , qu'en entité. Ils ont tous une essence commune & égale entre eux , laquelle est toujours indivisible & sans mouvement jusques à ce que par un surcroist de qualitez actives au dessus de l'essence , elle puisse agir & se communiquer , qui est ce que l'on appelle l'entité , laquelle est accidentelle , passagere & divisible , à la difference de l'essence , ainsi que je l'ay montré dans

ma Physique ; de sorte que les Individus ne different que par la differente participation de l'entité de leur espece partagée inegalement dans tous les individus de cette espece qui les fait differer, & supposé qu'il n'y eust qu'un Individu, comme Adam, lors de la creation, cet Individu posséderoit à mesme proportion qu'Adam toute l'essence & l'entité de son espece ; c'est à dire toute la perfection dont l'humanité est capable.

Et pour prouver demonstrativement que la veritable espece de l'homme n'est pas de la nature des especes humaines que Paracelse supposé, c'est qu'il convient que les creatures des Elemens avec leur corps spirituel, n'ont point une ame im-

mortelle comme nous, & meurent comme font les bestes.

En effet, ce qui nous donne le spécifique de l'homme, n'est pas seulement le corps de l'homme bien qualifié & organisé ; mais c'est notre âme immortelle jointe à notre corps, ce qui fait que la définition que l'on donne ordinairement de l'homme, en disant qu'il est un animal raisonnable, n'est pas legitime, & n'est pas composée de genre & de difference ; car le raisonnable est participé en quelque maniere par les brutes sous le nom d'instinct, & c'est pour cela que quelques uns ont dit que la raison ne nous élevoit pas essentiellement au dessus des brutes, qui sont des especes approchantes de l'espece de l'homme, n'y

ayant que du plus ou du moins de raison dans les uns & dans les autres. Mais ils ne considerent pas que la veritable difference essentielle qu'il y a entre l'homme & la brute, est fondée solidement sur l'intelligence de l'homme, car sa puissance intellectuelle, & discursive mesme, sont particulieres à l'homme, à l'exclusion de la brute, de quelque espece parfaite qu'elle puisse estre, comme le Singe, le Chien, l'Elephant, le Renard, le Cheval, & autres animaux disciplinables.

La reflexion que l'entendement fait sur ses connoissances) soit qu'elles viennent des sens extérieurs, ou de sa seule imagination, à l'égard des choses corporelles) soit de sa raison, ou puissance discursive, à l'é-

gard des choses corporelles & spirituelles conjointes ; soit à l'égard de l'entendement mesme pour les choses purement spirituelles seules , nous élève sans doute au dessus des actions des Brutes , de sorte qu'elles n'y sçauroient atteindre , & ne connoissent pas qu'elles connoissent & qu'elles sont sans aucune reflexion, & tout ce que leur instinct ou raison tres-imparfaite qui reside dans leur imaginatiõ, leur donne , est de choisir dans leur corporel ce qui leur est convenant, ou de fuir ce qu'elles sentent actuellement leur estre nuisible.

Le Singe, par exemple, quoy que tres-avisé se voyant dans un miroir ne connoist pas que c'est son image , & va chercher au derriere du miroir le Singe

étranger , qu'il s'imagine avoir vû, & reitereroit sans cesse cette action , sans jamais se détromper , & ainsi du chien, lequel se voyant dans un miroir , aboyera & grondera toujours contre son image sans la connoître ; en la prenant pour un chien étranger sans pouvoir connoître l'erreur de son imagination, n'ayant pas de puissance supérieure qui puisse la redresser par aucune reflexion. Et dans l'homme mesme, celui qui est trompé par son imagination & par son raisonnement , ne reviendra pas de son erreur , s'il n'est secouru par quelqu'un qui ait l'imaginative ou la discursive plus élevée que la sienne , & qui connoisse la source de son erreur, & luy fasse connoître la vérité.

A quoy ajoûtant en faveur de l'homme la liberté qu'il a de faire, ou de ne pas faire les choses qui sont en sa puissance, & quoy qu'il connoisse parfaitement le bien & le mal, le plaisir & le danger qui se présentent l'exécution de sa volonté, c'est une prérogative toute spirituelle, dépendant absolument de la volonté de son ame; elle établit une si grande différence entre l'homme & la brute, qu'il n'y a nulle comparaison à faire entre l'une & l'autre, c'est à dire, entre le corporel de la brute, & la spiritualité de l'ame, parce qu'il n'y a aucune proportion entre elle & aucun corps de la nature, sinon avec celui de l'homme, étant le plus parfait de tous les corps, ce qui est une prérogative éminentif-

firme que l'homme possède , entre les puissances de son ame , consistant dans la pure & libre volonté , & amour qu'elle a reçue de Dieu , qui est le seul & veritable principe de la charité pour nostre prochain , & de l'amour de retour pour nostre Createur.

Au lieu que dans les Brutes toutes les actions sont forcées , & faites par nécessité , parce que leur connoissance ou instinct dépend absolument de leurs sens & de leur imagination, qui les entraînent avec violence vers l'objet corporel , qui est le plus convenant à leur nature , sans pouvoir faire aucune reflexion ny choix volontaire.

Enfin , si après toutes ces démonstrations il y a un hom-

D 5

me assez malheureux 'pour ne pas estre convaincu de la spiritualité , de l'intelligence , de la reflexion , & de la liberté de son ame , ou qu'il veuille se priver luy-mesme de ses avantages , je suis bien d'avis qu'on le relegue à la qualité des Brutes avec Nabuchodonosor , qu'il broute les herbes & mange le foin comme les bœufs , & qu'il vive avec eux à l'injure du temps , nuit & jour , ainsi qu'eux , comme celuy que Virgile appelle ,

Semi-bovemque virum , semivirumque bovem. ●

Et ainsi il souffrira une punition qui luy sera bien dueë, jusques à ce qu'il soit revenu à luy-mesme , & à la connoissance de l'immortalité de son ame , à l'imitation de ce Roy , en se

soumettant aux preceptes de la Loy, & aux avertissemens & remontrances des Prophetes.

Mais quiconque voudra se conserver les prérogatives de ses puissances superieures, il commencera par se connoître luy-mesme dans son exterieur & dans son interieur, *Nosce teipsum*; car il est plus prompt & plus facile de sentir son corps, & les mouvemens qui s'y forment, que ceux qui luy sont étrangers, & hors de luy-mesme, dans les sujets voisins, soit pour le spirituel; il entrera sans peine dans la connoissance de l'enchaînement des genres & des especes de la nature dont il vient d'estre parlé, & l'on ne pourra pas luy multiplier les estres mal à propos, c'est à dire, d'une espece seule, l'on ne luy en for-

mera pas plusieurs, comme il arriveroit, si l'on s'arrestoit à la lettre aux discours que l'on attribué à Paracelse sur ce sujet.

Alors il connoistra clairement qu'il ne peut y avoir qu'une espece humaine, bien que son étendue soit si grande, & que ses individus, qui sont en si grand nombre, nous paroissent si differens les uns des autres, car ils ont tous une essence commune & spécifique, laquelle est composée de six degrez un quart de qualitez actives, chaleur & humidité, ainsi que je vous l'ay fait voir. lors que j'ay eu l'honneur de vous communiquer ma Physique, qui vous a appris que les quatre qualitez premieres élémentaires, & par consequent les Elements ont esté établies par les quatre differen-

tes impressions de l'Esprit de Dieu, qui a actué la matiere premiere du cachos lors de la Creation.

Que de ces quatre Elements font sortis les trois principes, ou subalternes naturels par l'assemblage desquels le point physique a esté composé, dans lequel il n'y avoit qu'un indivisible, c'est à dire, la simple essence de chacune des quatre qualitez au dessous de laquelle l'on ne pouvoit pas descendre sans tomber dans le neant.

Que ce point contenoit virtuellement le nombre de dix, en vertu de laquelle puissance il s'est multiplié jusques à dix, pour composer la ligne; la ligne s'est multipliée jusques à dix autres lignes, pour composer la surface, & ainsi dix surfaces.

pour composer le corps abstrait, ou l'essence du corps, auquel la nature ayant ajouté le double de l'essence, pour former son entité, il se trouve que le corps naturel estant de la sorte composé de deux mille points, dans chacun desquels il y avoit quatre indivisibles des susdites qualitez premières, il possède & contient huit mille indivisibles de qualitez premières actives & passives. Enfin que tous ces indivisibles de qualitez se trouvent partagez en dix degrez dans tous les sujets corporels, par la vertu decennaire du point qui a regné dans les lignes, dans les surfaces, & dans le corps abstrait & concret, sçavoir quatre degrez pour la qualité propre & dominante, trois pour l'appropriée, deux pour la conve-

nante, & une pour la contraire; & ce nombre de dix degrez de qualitez se trouve en chacun des differens sujets corporels qui composent le monde, mais differemment, ou également distribuées.

Et parce que les qualitez actives, dont il vient d'estre parlé, montent dans l'espece humaine jusques à sept degrez & demy, pour avec deux degrez & demi de qualitez passives faire les dix degrez de toutes les qualitez premieres élémentaires, actives & passives, diversement distribuées dans les genres & especes de la nature, & qu'au contraire il y a sept degrez & demy de qualitez passives dans les genres de la pierre & du métal, & deux degrez & demy seulement de qualitez actives, qui peu à peu

augmentent & surpassent le nombre des qualitez passives dans les genres du vivre & du sentir , ainsi qu'il est prouvé dans ma Physique , il s'ensuit que pour l'entité de l'espece humaine il y a un degré un quart de qualitez actives chaleur & humidité , qui se distribuë à chacun des individus de l'espece , selon le degré auquel ils s'y rencontrent en particulier & individuellement.

Or comme ce degré un quart pour l'entité humaine, est composé de mille indivisibles de qualitez actives , chaleur & humidité ; il ne faut pas s'estonner en premier lieu , s'il y a un si grand nombre d'individus dans l'espece humaine , car il ne faut qu'un indivisible de qualité , pour faire differer un homme

d'avec un autre, qui est la raison pour laquelle chaque homme est nommé un Individu, qui ne possède pas l'indivisible de qualité, par lequel il surmonte un autre, ou en est surmonté, & si vous considerez que les vingt-quatre lettres de notre alphabet diversement disposées fournissent un si grand nombre de mots dont on s'est servi, dont on se sert, & dont on se servira en nostre langue & en d'autres, l'on peut bien conjecturer que ces mille indivisibles de qualité diversement disposez & distribuez en autant de manieres qu'ils le peuvent estre, produiront un nombre presque infini d'individus.

En second lieu, ces mille indivisibles d'entité doivent nous faire connoître que l'entité de

L'homme, est la plus haute entité qu'il y ait dans le genre animal, puisque dans les especes inferieures à celles de l'homme, l'entité ne peut estre que d'un quart de degré & un indivisible, c'est à dire, deux cens & un indivisible de qualitez actives, au lieu des mille qui sont dans l'espece de l'homme, desquels mille indivisibles, il y en a une partie qui sert à composer ses puissances corporelles des sens & de l'imagination, une autre partie à composer sa puissance discursive, & le faire raisonner corporellement & spirituellement : & enfin l'autre partie (c'est à dire le quart de ces mille indivisibles) qui est la plus épurée, & la moins corporelle, sert immédiatement à l'ame à spiritualiser toutes les especes corporelles.

qui luy sont envoyées par les puissances inferieures , & à les rendre propres aux actions les plus spirituelles de l'entendement , en sorte qu'elle puisse connoître d'abord sans raisonner , & intuitivement comme l'Ange à proportion gardée.

En troisieme lieu , si les Brutes raisonnoient spirituellement, ou connoissoient sans raisonner , à nôtre imitation, elles se feroient entendre à nous par leurs actions, & par certains discours, comme un homme se fait entendre à un autre , qui n'est pas de mesme langue, plus ou moins selon leurs capacitez respectives , mais il y a trop de disproportion entre les brutes & nous par les mille indivisibles de qualitez actives d'intervalle , & de difference , qu'il y

a entre leur entité & la nostre, à mesme proportion que l'Element du feu est au dessus des autres Elemens en vertu & vigueur. C'est pour cela que nostre imagination a quatre fois plus d'activité que nos sens extérieurs, ny que l'imagination des brutes; nostre puissance discursive a de l'activité & de la subtilité quatre fois plus que nostre imagination. Aussi nostre imagination s'arreste à la couleur & à la figure extérieure des corps seulement, & n'entre nullement dans les essences des choses que nostre raisonnement ou puissance discursive penetre; & enfin nostre puissance intellectuelle est quatre fois plus noble & plus parfaite que la discursive, quoy que la discursive connoisse les essences

des choses corporelles , car l'entendement connoist les spirituelles sans raisonner , chacune de nos puissances demeurant dans son détroit , sans que l'inférieure sorte ou aille au dessus de ses limites & de sa sphere d'activité.

Enfin nous n'avons point découvert jusques à present , aucune marque de l'intelligence des bestes , ny de la connoissance qu'ils ayent eu de l'essence d'aucune chose. Si elle en avoient eu , elles nous auroient quelquefois commandé à leur tour , & nous en auroient communiqué par leurs actions , ou autrement des preuves , ainsi que les hommes supérieurs dans leur espece commandent , & se font connoistre à ceux de leur mesme espece qui leur sont inférieurs.

Ayant donc fait remarquer les différences essentielles d'entre les especes des brutes, & l'espece de l'homme dont les Individus ne different point essentiellement entre eux, ny par leur corps, ny par leur esprit, mais que leur diversité provient seulement de leur entité corporelle, qui est differente en chacun d'eux, & qui dépend des differentes constellations qui ont presidé à leur naissance, des differentes parties du ciel, sous lesquelles ils vivent, & des differens climats qu'ils habitent l'on ne sçauroit pas raisonnablement se persuader qu'il y a des hommes d'une autre nature que ceux qui ont paru jusques icy.

La diversité d'individus se rencontre aussi bien dans les au-

tres especes que dans celle de l'homme. Par exemple, dans l'espece du chien sont renfermez tous les differens chiens de chasse, le barbet, le chien domestique, le chien sauvage, le chien & dogue d'Angleterre tres feroce, le petit chien de Bologne, si doux & si delicat, le loup, le renard & autres, qui sont si fort differens les uns des autres que la plupart des hommes qui ne sont pas instruits des principes de la Physique, les prennent pour de differentes especes, & ne sçavent pas que chaque espece a trois ordres par lesquels elle se termine & se constitue, sçavoir le superieur, l'inférieur, & le mitoyen à mesme proportion que le total de l'Univers, & que selon le degré de ces trois ordres où un individu

96 M E R C U R E

se rencontre , il possède plus ou moins de perfection de l'entité de son espece , & cela fait paroître d'abord de secondes especes qui seront au nombre de trois , par rapport aux qualitez & au nombre des trois principes de la nature supérieur , inférieur , & mitoyen ; & de ces trois secondes especes , il en peut sortir encore d'autres différentes qui passeront pour de troisièmes especes , qui par rapport au nombre quaternaire des Elemens , seront divisées chacune en quatre petites especes , ce qui produira le nombre de douze , & ainsi ces douze especes jointes aux trois de la susdite première division ternaire , & à la principale & plus grande espece de l'homme , feront paroître seize especes humaines ,

nes , tant grandes que moyennes & plus petites , qui ne feront pas des differences essentielles , mais simplement accidentelles.

Il y a mesme des animaux qui se trouvant dans le plus bas degre de la grande espece , participent du degre superieur de l'espece inferieure , quant à l'exterieur ; de maniere que l'on a de la peine à distinguer de laquelle des deux especes superieure , ou inferieure ils sont , comme le Borrachet parmy les plantes , les Zoophyres , & autres de pareille nature , qui pour cela ne forment pas une differente espece , ou qui soit nouvelle , autrement les especes multipleroient à l'infiny , comme j'ay dit , ne pouvant trop le repeter , pour éviter l'etreur.

Janv. 1694.

E

Quoy que les hommes médiocres ou vulgaires tombent ordinairement dans cette méprise, il n'y a pas d'apparence que Paracelse, qui estoit le plus profond Physicien de son siècle, ait véritablement crû que les Creatures des Elemens, dont il fait la description, ayent esté de veritables hommes, ou des especes particulieres & extraordinaires.

Ainsi il ne faut pas s'arrester à la lettre ny à l'écorce des termes dont il s'est servy, ny aux diverses histoires romanesques qu'il a faites sur ce sujet; mais il est nécessaire d'observer dans quel esprit il a parlé de personnes de Creatures; de leur nature, actions, inclinations, & politique, & de leurs differens sexes.



GALANT.



La premiere chose qu'on leur donne
en general , est de leur donner
le nom de Gnomes, auxquels il
attribuë un corps spirituel, pe-
netrable , & penetrant sans pei-
ne , ou passant au travers des
montagnes, rochers & maisons
qu'ils habitent, sans rien rom-
pre ny faire d'ouverture, &
avec autant de facilité que l'Oi-
seau dans l'air, & le Poisson dans
l'eau, soit au Sexe masculin,
soit au feminin, mais qu'ils
n'ont point l'ame immortelle,
sinon en cas qu'ils se marient
avec nous, & que leurs enfans
auront aussi une ame immortel-
le audit cas.

• Ensuite il donne aux Pyg-
mées ou Nains, qui habitent les
Mines & lieux souterrains, une
nature terrestre; aux Nymphes
une nature aquatique, les faisant

tres belles , pures & nettes ,
 présidant aux eaux , mais tres
 fieres , imperieuses , & jalouses
 de leur parole, & de la foy qu'on
 leur donne , sans pouvoir souff-
 frir aucune chose d'étranger &
 d'impur ; aux Sylphes & Sylphi-
 nes une nature aërienne , tenant
 par leur Sexe féminin aux Nym-
 phes , & par le masculin aux
 Salamandres ; & enfin aux Sa-
 lamandres une nature ignée ,
 contenant la nature & la per-
 fection des précédentes Crea-
 tures , soit qu'elles soient pu-
 res Salamandres , masculines ,
 soit qu'elles soient féminines, &
 participant un peu de la nature
 aërienne.

Avant Paracelse , ces Crea-
 tures masculines & féminines
 ont esté reduites à deux extrê-

nies opposez , sçavoir les Pygmées de petite stature , mais fermes & terrestres; & les Gruës qui descendoient du Ciel en grand nombre pour combattre & surmonter les Pygmées, ainsi qu'Homere l'a exposé dans son Odyssée.

Ovide, dans la Fable de Phaëton , a décrit ces Creatures & Elemens, sous le nom des quatre chevaux du chariot du Soleil , sçavoir Pyrhoeis, Eous, Æthon & Phlegmon , tout celestes & pleins de vigueur & d'action.

Poliphile dans son Songe , a décrit ces quatre Elemens tres-purs & tres nobles , avec leur quintessence , sous les figures & personnes de cinq Demoiselles de haute qualité , la premiere desquelles il nomme Geusie ,

pour exprimer la Terre , à laquelle se rapporte le sens du goust.

La seconde OPhrasie , pour signifier l'Eau, à laquelle se rapporte l'odorat.

La troisième Acoé , pour signifier l'Air , par rapport à l'Oüie.

La quatrième Horasie , pour signifier le Feu , par rapport à la vue.

Et Aphaé , pour signifier la quintessence des Elemens , par rapport au Tact , sans lequel les autres sens n'ont point d'action non plus que les Elemens sans l'aide de la quintessence , qui les met en mouvement.

Remond-Lulle veut aussi que les quatre Elemens grossiers & impurs comme ils sont dans le globe de la Terre & de l'Eau ,

soient subtilisez & dépouillez de la corporalité , sans neanmoins crever la boëte de la quintessence , c'est à dire , le subtil corporel où elle est enfermée.

Ce sont ces sortes d'idées , & autres encore plus occultes , sous lesquelles les Philosophes les plus veridiques , predecesseurs & successeurs de Remond Lulle & de Paracelse , qui ont entrepris de faire l'excellent Ouvrage qu'ils appellent leur petit Ciel , ou Medecine Universelle , ont prétendu dans leurs écrits , nous persuader que leur veritable matiere estoit de nature celeste , quoy que provenant du centre de la Terre & de l'Eau du grand nombre , où la quintessence est engagée & arrêtée , que c'est delà qu'ils

tirent tout ce dont ils ont besoin, sans avoir recours à aucun mineral, ou mixte parfait & déterminé, lequel leur seroit absolument nuisible; que de cette matiere par leur art, & l'aide de la nature, ils separent la Terre, l'Eau, l'Air, & le Feu; que l'Eau estant impreignée du feu de la Terre, calcine & subtilise parfaitement en poudre impalpable cette terre, qu'elle divise en terre masculine & feminine, & ainsi des autres Elemens, assurant qu'il s'y rencontre toujours deux Sexes, qui forment les eaux simples & subtiles, leurs Eaux de vie, & Laits virginaux, leurs Mercures purs, & quintessence de ces Mercures & Souphres qu'ils appellent le sel de Nature & des Sages, avec lesquels Elemens & dissolvans, ou

menstruës, ils dissolvent ce sel, & en font les ames des sept Planetes, les nourrissent d'abord de viandes delicates, puis de plus solides, & ainsi arrivent à la perfection de cet œuvre merveilleux, & inconnu à la pluspart des hommes, mesme aux plus intelligens, si ce n'est par une grace particuliere d'en haut, *Pauci quos æquus amavit Iupiter.*

Ainsi les creatures des Elements de Paracelse ne peuvent estre que les matieres, qui viennent d'estre remarquées, qui sont les esprits corporels à la verité des quatre Elements tres proches (& sans moyen) à la quintessence celeste, & non pas de veritables creatures humaines, desquelles il n'a emprunté la figure & la ressem-

E S

blance , que pour marquer la noblesse & excellence de ces Elemens , comparable à la dignité de l'homme , ou du moins de son corps.

Ces Philosophes ajoutent que la nature immortelle , que les creatures des Elemens acquièrent par le mariage , & qui passe à leurs enfans , n'est simplement que la veritable conjonction & union inseparable des Elemens fixes avec les volatiles ; que la beauté des Nymphes , leur fierté & leur pouvoir absolu , avec leur jalousie & vangeance , lorsqu'on ne leur tient pas la parole & la foy qui leur a esté donnée , marquent l'avantage qu'elles ont sur les autres creatures des Elemens , pendant tout le cours de l'ouvrage ; qu'elles sont dégagées de la grossiereté de la

matiere ; qu'elles font toutes celestes , & l'un des extrêmes de leur œuvre ; c'est à dire qu'elles y tiennent lieu de cet œuvre , & contiennent beaucoup de l'esprit universel , pour avec les Pygmées qui representent la terre & le fixe , composer les Sylphes , Sylphins , Salamandres , usant par cette voye du pouvoir , que les corps celestes ont sur la terre & les autres Elemens , qu'elle contient , en les preparant , & disposant à une forme plus noble de regime en regime , jusques à ce qu'elles aient donné au souffre (qui est leur ferviteur rouge) la moitié de leur autorité , & que par la continuation & fidelité de leur mary , elles ne soient plus obligées à faire divorce , & soient unies inseparablement

avec luy , pour acquerir à eux & à leurs enfans , un corps immortel , c'est à dire tout à fait fixe , car autrement & en cas qu'elles sentent quelque sujet estrange avec lequel leur mari & serviteur se veuille allier & conjoindre, elles l'abandonnent sans esperance de retour, & ainsi il demeure privé de tous les avantages qu'il pouvoit esperer de leur mariage & fidelité reciproque.

Que le grand nombre d'histoires , que Paracelse fait , des amours & aventures des Nymphes , & de Melusine , n'est à autre dessein , que pour avertir les artistes, des écueils qui les menacent , comme la visite du Roy Helmas mari de Persina pendant ses couches , & celle du Comte Remond de sa

femme Melusine , pendant ses baigns , le Samedi , ce qui irrita ces deux Nymphes , parce que leurs maris leur avoient promis le contraire , & qu'ils ne les visiteroient point en ces temps-là ; mais les laisseroient en repos , & elles abandonnerent leurs maris par cette raison , & les rendirent misérables , ce qui signifie , selon tous les Sçavans sur cette matiere , qu'il ne faut pas remuer le vaisseau pendant le regne de Saturne , c'est à dire pendant la putrefaction , auquel ces mouvemens de nature sont dediez & que l'on ne doit pas les troubler , mais bien les laisser agir en liberté , ainsi que Persina pendant ses couches , & Melusine pendant ses baigns du Samedi , vouloient faire pour pouvoir bien se purger & nettoyer.

Que les Syrenes marquent l'état dangereux auquel est cet œuvre, lorsque l'eau brillante & éclatante comme la lumière regne, car à moins que l'on n'imité Ulysse, lequel pour se défendre de leurs beautés & de leurs voix charmantes, fit boucher de cire les oreilles de ses Nautonniers, & au même instant se fit lier & attacher aux mats de son vaisseau, & évita par ce moyen le péril, auquel l'approche de ces Syrenes avec leurs charmes l'auroit réduit, c'est à dire, que lors que l'eau du sujet paroît blanche comme une pièce de cristal brillante & lumineuse, il faut la lier étroitement comme Ulysse le fut aux mats de son Vaisseau, luy admettre de la terre très pure, & arrêter par ce moyen le mou-

vement trop grand de cette eau, sinon l'ouvrage se dissipe en fumée, & au contraire si dans une autre occasion, l'on administre trop de terre, le feu qui s'y rencontre, brûle & consume en sende le sujet, c'est pourquoy l'on doit exactement balancer la terre avec l'eau.

Que l'immortalité des Gnomes consiste dans la fixité tempérée; & la conjunction intime de ces deux Elemens, ainsi qu'on peut conjecturer, par ce qui vient d'estre dit.

Enfin que le secret que demandent les Nymphes, est le Symbole de celuy, qui est absolument necessaire dans l'entreprise, conduite, perfection & usage de cette medecine, autrement la perte de l'opérateur est inevitable.

Et au contraire toute sorte de bonheur & l'intelligence luy sont assurez , il peut s'élever à la science de la cabale toute divine, selon Remond Lulle, quoy que l'Auteur du Livre du Comte Gabalis l'ait tournée en ridicule avec tous les Cabalistes & les Prophetes divins , sans épargner Adam , Noé , les trois enfans, & leurs femmes , & plusieurs autres dont l'Ecriture parle.

Je vous ay rapporté , Monsieur , toutes ces particularitez, plutôt pour satisfaire à vostre curiosité , que pour vous persuader , attendu les labyrinthes obscurs & facheux , dans lesquels tous ces Philosophes Hermetiques ont embarassé leur science , ce qu'ils reconnoissent assez bien en disant.

qu'il faut estre instruit par un
fidelle Amy , ou par quelque
revelation particuliere d'en
haut , ou par une parfaite con-
noissance de la Nature, & cela
nous conduit à une impossibili-
té morale d'acquiescer ce tresor
sacré.

Je finis en vous suppliant
d'excuser la foiblesse de mes
pensées & de mes expressions,
répondant à celles de mon âge,
de ma santé , & de ma main ,
dont je vous ay averty dans le
commencement de cette Lettre,
& suis vostre, &c.

Je reserve pour l'une de mes
premières Lettres , le second
article de ce Traité , qui est
sur ce qui regarde les Stryges
de Russie.

Vous avez appris par les

Nouvelles publiques que Madame la Duchesse de Chartres estoit accouchée le mois passé d'une Princesse, qu'on appelle Mademoiselle de Valois. C'est ce qui a donné sujet à M. Robinet de marquer son zele à Leurs Alteſſes Royales, par les Vers que je vous envoie, comme il a coutume de le faire dans toutes les occasions qui se presentent.





A SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR LE DUC

DE CHARTRES,

Sur la Naissance de Mademoi-
selle de Valois.

JEune Heros qui cherchez de
Bellonne
Les dangereux Lauriers qu'en ses
champs on moissonne,
Vostre gloire est pleine en ce jour.
Aux fameux exploits de la Guerre,
Car vous estes un vray Tonnerre,
Vous avez joint ceux de l'Amour.
On en voit une Grace naistre,
Qui fait paroistre
Que vous estes, tour à tour,

En Guerre, en Amour déjà Maître.

A Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Chartres.

JEune & charmante Princesse
Illustre Sang de l'Auguste Louis
Qu'en nostre Cour vous causez
d'allégresse !

Les cœurs de joye y sont épanouis.
Vous luy faites voir une Grace
Pour premier fruit de vos amours ;
Avec un Prince en qui le Dieu
de Thrace

Allume tous ses feux dès ses plus
jeunes jours.

Par la splendeur du Sang au plus
haut rang cendue ,

On attend de vous dans la suite
Le vray chef-d'œuvre de l'Amour.
C'est un Fils semblable à son Pere,
Comme la Fille est semblable à la
Mère.

GALANT. 117

Hâtez vous, pressez-vous de le produire au jour.

Quelle gloire pour vous ! quel plaisir pour la Cour !

A Leurs Alteſſes Royales
Monſieur & Madame.

Auguſtes Alteſſes Royales ,
Que les proſperitez,
Quelles felicitez.

Aux vôtres ſont egales ?
Vous avez tout ce que vous ſouhai-
tez ,
Vous voila Grand-Pere & Grand
Mere.

En la ſaiſon de vos beaux jours ,
Vous voyez de voſtre Hymenée
Vne brillante Lignée
Qui va croiſtre toujours.
Vous y verrez des Graces , des
Amours ,
Des Héros & des Héroïnes.

118 MERCURE

*Veuille le Ciel , à ses faveurs di-
vines ,*

*Pour remplir vos souhaits , donner
un fort long cours. **

*Le défaut des plaisirs , c'est souvent
d'estre courts.*

Les malheureux ne sçachant à qui se prendre. de leurs disgraces , accusent souvent les innocens ; c'est ce qui a attiré à Monsieur le Marquis de Gastanaga , cy-devant Gouverneur des Pays - Bas pour Sa Majesté Catholique , les affaires dont il est heureusement sorty. Voicy ce que l'on écrit sur ce sujet.

ENfin les traverses que Monsieur le Marquis de Gastanaga qui est présentement à Madrid , a souffertes avec tant de fermeté , sont heureusement finies. Le Roy l'a reçu

avec des marques toutes particulières de sa bienveillance, & il a eu l'honneur plusieurs fois de luy baijer la main, & celles des deux Reines. Depuis son arrivée tous les Seigneurs du Conseil d'Estat l'ont esté voir ainsi que tous les autres Ministres, Grands d'Espagne & Ministres des Princes Estrangers, & l'on peut dire que jusques à present il ne s'est veu aucun Vassa du Roy qui ait esté reçu universellement avec un accueil plus satisfaisant, ny avec des marques de civilité plus obligeantes, non seulement en cette Cour; mais dans toutes les Villes & lieux d'Espagne où il a passé & est en arrest, & en plusieurs autres que l'on a sçeu, avoir célébré en ce rencontre, la bonne justice de sa Majesté, par des demonstrations publiques qui ont marqué la satisfaction & l'applaudissement universel avec lequel on

prouve en Espagne la force & le pouvoir de la verité, d'autant plus qu'il est manifeste que le tout s'est passé sans que ce Marquis ait eu la moindre communication des calomnies qu'on luy avoit imposées, ny pu rendre aucun devoir pour s'en justifier ou deffendre, ny mesme sçeu le sujet de son arrest. Enfin l'on pourra connoistre par les clauses si expressives & satisfaisantes des Decrets ou Declarations que le Roy a faites en sa faveur, la juste confiance que sa Majesté a en sa personne & les honneurs & graces que ce Marquis en doit & en peut attendre.

Traduction de l'Espagnol du
Decret envoyé par le Roy au
Conseil d'Estat.

Avant fait voir dans une Ionte
des Ministres d'Estat, de guer-
re

re & de justice de mon entière approbation pour leur expérience, intégrité & doctrine, l'information faite par le Sur-Intendant General de la Justice Militaire au Pays-Bas sur les charges dont l'on avoit accusé le Marquis de Gastanaga au regard de son procédé dans les Gouvernemens des Pays-Bas, & ayant considéré & examiné la matiere avec toute l'attention & circonspection proportionnées à son importance, j'ay résolu de déclarer en Justice que le Marquis a satisfait entièrement aux obligations de son sang & agi comme bon General & Gouverneur, s'aquittant en cet employ & dans tous les autres que j'avois confiez à ses expériences Militaires, avec tout le zele que j'avois attendu de luy, & dont je me tiens pour bien satisfait, en consequence dequoy je l'absous, & le declare libre de toutes

Janvier 1694.

F

les calomnies & charges qu'on luy a faites en ladite cause, le tenant pour ses longs & agreables services pour tres digne de tous les honneurs & faveurs de ma gratitude ainsi qu'il l'experimentera dans les occasions qui s'offriront de sa convenance. Le Conseil d'Estat se tiendra pour informé & pour plus grande satisfaction & reputation du Marquis, j'ay ordonné que dans les Actes de cette cause & en tous autres endroits où il compiendra, soit tenue Note de cette resolution, en telle sorte qu'il en conste en tout temps.

Ce Decret estoit écrit de la main de sa Majesté daté de Madrid du 20. Octobre 1693, & adresse à Dom Crispin Gonzales Botello, Secrétaire du Conseil d'Estat.

Traduction de la Lettre de

Dom Crispin Gonzales Botello, Secrétaire d'Estat, que, (par ordre de sa Majesté) le Conseil d'Estat de la Monarchie, a fait écrire au Marquis de Gastanaga ensuite dudit Decret du Roy.

EXCELLENTISSIME SEIGNEUR.

LE Roy nostre Sire, ayant ordonné de former une Ionte de Ministres d'Estat, de Guerre, & de Justice, de son entière satisfaction, à cause de leur intégrité & expérience, afin qu'on y vist comme l'on a fait, l'information, que le Sur-Intendant General de la Justice Militaire au Pays Bas, y avoit dressée, par ordre de sa Majesté, sur les charges que l'on avoit imposées à vostre Excellence, touchant ce qui s'estoit passé pendant son Gou-

vernement des Pays Bas, & l'affaire ayant esté veüe & examinée avec l'attention & circonspection que l'importance du cas exigeoit, sa Majesté a bien voulu declarer en Justice, que vostre Excellence s'est parfaitement acquitée, de son devoir, & a satisfait aux obligations de sa qualité, ayant agy en bon General & Gouverneur, & merité par son zele, la confiance que sa Majesté luy avoit faite de ces employ, de mesme qu'en tout autre, qu'elle a confié à ses experiences Militaires, dont sa Majesté est pleinement satisfaite, & se tient pour bien servie; de sorte qu'elle absout & décharge vostre Excellence de toutes les calomnies & charges qu'on luy avoit imposées dans la cause susdite, declarant vostre Excellence digne pour ses longs & agreables services, de tous les honneurs

& faveurs de sa Royale gratitude,
 ainsi que vostre Excellence l'expe-
 rimentera aux occasions de sa con-
 venance ; ce que sa Majesté a bien
 voulu faire connoistre à son Conseil
 d'Etat par son Royal Decret du 20.
 du courant & ordonner que pour la
 plus grande satisfaction & credit de
 vostre Excellence , cette resolution
 soit annotée au Procès , & en tout
 autre endroit qu'il conviendra , afin
 qu'il en conste en tout temps. l'en
 avertis vostre Excellence , & luy
 en souhaite à la bonne heure , me
 rejoüissant que les contretemps que
 vostre Excellence a soufferts , se sont
 enfin terminez , ainsi que je l'a-
 vois toujours esperé , par une fin si
 glorieuse & honorable ; esperant aussi
 de luy pouvoir reiterer les mesmes
 souhaits pour d'autres faveurs que
 vostre Excellence peut & doit at-
 tendre avec tant de justice de la

126 MERCURE

*Supreme équité , de sa Majesté.
Nostre Seigneur ait vostre Excellen-
ce en sa sainte garde &c. De Ma-
drid le 21. d'Octobre 1693. Signé
Dom Crispin Gonzales Botello; la
suscription par le Roy au Marquis
de Castanaga mon Parent , à Seg-
vie.*

Le je ne sçay quoy dans une
Personne que l'on trouve aimable , fait quelquefois tout d'un
coup des impressions si vives ,
que quelque effort que l'on fasse
pour les affoiblir , il n'est pas
possible d'en venir à bout. Un
Officier revêtu d'une Charge
tres-considerable dans la Robe,
en a fait l'épreuve depuis quel-
que temps. Il estoit dans le des-
sein de se marier , & l'ayant
communiqué à un Amy dont il
prenoit les avis en toutes choses,

cet Amy luy proposa une Fille de naissance, dont il devoit avoir lieu d'estre content, & pour le bien, & pour la beauté. Le Party luy ayant paru assez convenable de toutes manieres, il ne fut plus question que de sçavoir si la Demoiselle auroit à ses yeux tous les agrémens que son Amy lui donnoit. Comme ce sont de ces choses qui dépendent purement du goust, il voulut voir, avant que de consentir à se declarer, quel effet feroient sur luy les charmes qu'on luy peignoit si touchans. Ce qu'il souhaitoit estant fort juste, son Amy luy apprit l'heure où cette aimable personne alloit tous les jours à une Eglise qu'il luy nomma, & en luy marquant la place où elle avoit accoutumé de se mettre, il ajouta

ta qu'il luy seroit fort aisé de la connoistre par un Laquais d'une livrée assez singuliere pour la distinguer sans peine. L'Officier prévenu par son Amy de sentimens favorables pour la Belle, ne manqua pas dès le lendemain d'aller à l'Eglise où il esperoit la voir, & le Laquais de livrée l'ayant frappé, dès qu'il jeta les yeux vers l'endroit marqué, il vit devant le mesme Laquais une jeune Demoiselle d'une taille fine & dégagée, qui répondoit à ce qu'on lui en avoir dit. Il s'avança pour estre en état de pouvoir observer ses traits plus cōmodemēt, & il les trouva si doux & si piquans tout ensemble, que ne pouvant se lasser de la regarder, on peut dire qu'il ne vit qu'elle dans toute l'Eglise. Après qu'il eut jouï

quelque temps de cette charmante veuë , il fut abordé par son Amy , qui luy demanda s'il estoit content. L'Officier l'embrassa avec transport , & luy avouant qu'il estoit charmé , il l'assura qu'il luy devoit tout s'il faisoit conclurre au plûtoſt le mariage. Son Amy voulut l'emmener hors de l'Eglise pour conferer avec plus de liberté sur les mesures qui estoient à prendre , & l'Officier répondit qu'il n'estoit pas assez ennemy de son bonheur , pour se priver du plaisir de voir la Belle, tant qu'elle demeureroit dans le lieu où elle estoit. Ces paroles étonnerent son Amy , qui venoit de rencontrer dans la rue celle qu'il vouloit luy faire épouser ; & sur ce qu'il luy en dit , l'Officier qui ne vit plus de Laquais derriere la Belle

F 5

qui avoit attiré tous ses regards , fut convaincu qu'il s'estoit trompé , mais la tromperie ne changea rien dans ses sentimens , il conserva tout l'amour qu'il avoit pris , & en priant son Amy de jeter les yeux sur cette belle personne , il luy demanda s'il la connoissoit. Son Amy luy répondit , que ne l'ayant jamais vue , il ne croyoit pas qu'elle fust de ce quartier , mais quoy qu'il tombast d'accord qu'elle estoit bien faite & avoit de la beauté , il dit que la Demoiselle dont il luy avoit parlé n'en seroit pas effacée , & qu'il vouloit venir avec luy le lendemain dans le mesme lieu pour la luy montrer. L'Officier n'écouta rien. Il avoit l'esprit entierement occupé de celle qu'il trouvoit si digne de son admiration , & la regar-

dant toujours, il s'en remplit tellement le cœur, qu'il fut incapable de penser à autre chose. Dans ce moment, deux Dames d'une qualité fort distinguée vinrent dire quelque chose à l'Officier, & l'honnesteté l'ayant obligé à écouter tout ce qu'elles avoient à luy dire sur une affaire qui les regardoit, il interrompit malgré luy l'application qu'il avoit à tenir les yeux tournez du costé où alloient tous ses desirs, en sorte que quand elles eurent achevé de luy parler, il ne vit plus l'aimable personne qui avoit gagné son cœur. Ce fut pour luy un chagrin inconcevable. Il courut hors de l'Eglise fort assuré de la reconnoître s'il pouvoit l'appercevoir, mais comme il y avoit différentes portes, il la chercha d'un costé tan-

dis qu'elle alloit de l'autre. Son empressement à s'informer d'elle chez tous les voisins qui la pouvoient avoir remarquée, parut une chose rare à son amy. Il luy demanda comment il se pouvoit faire qu'il eust pris feu d'une maniere si vive par une premiere veuë, sur tout quand il pouvoit bien s'imaginer, que quelque belle que fust l'Inconnüe, elle n'auroit ny le bien ny la naissance qui se rencontroient dans la Demoiselle qu'il avoit pretendu luy faire voir. L'Officier luy repondit qu'il estoit bon quelquefois de s'abandonner à son étoile, & que la fienn^e l'entraînoit avec tant de violence, qu'il n'estoit pas en pouvoir de luy resister. Cependant toutes ses recherches ayant esté inutiles, il s'en consola par l'es-

perance de revoir la Belle dans le mesme lieu d'où elle venoit de luy échaper. Il y retourna le lendemain & les jours suivans, & quelques curieux regards qu'il jetast par tout, il ne put la découvrir. Le malheur de ne l'y pas rencontrer luy fut d'autant plus sensible qu'il faisoit son seul plaisir d'entretenir les idées flatteuses qu'il en avoit conservées. Rien, selon luy n'approchoit de l'Inconnuë. Les plus brillantes beautés luy paroissoient fades lors qu'il en faisoit la comparaison, & il remarqua plus d'une fois la jeune personne pour qui son Amy s'intereffoit, sans qu'il luy trouvast un trait dont il püst estre touché. Il avouoit qu'il n'estoit pas raisonnable, & reconnoissant luy-mesme l'inutilité de

ses sentimens, il cherchoit à se defaire d'une passion dont il ne pouvoit attendre qu'un trouble d'esprit continuel, de l'inquietude & du chagrin, mais les combats qu'il rendoit augmentoient sa peine, & ne servoient qu'à le rendre encore plus malheureux. Enfin des Dames de ses parentes, pleines d'esprit, & qu'un enjouement tout agreable faisoit rechercher de tout le monde, voulant dissiper sa melancolie, l'engagerent à une partie de campagne, où elles devoient passer quelques jours. Il ne consentit à les y accompagner, que parce qu'il crut y estre plus libre à entretenir ses resveries. Quoy qu'elles cherchassent à luy procurer differens plaisirs, il n'aimoit rien tant que les promenades.

solitaires. C'estoit là qu'il se representoit sans nulle contrainte, les charmes de son aimable Inconnuë, & vous pouvez croire que son imagination s'échauffant, il se la peignoit mille fois plus belle qu'il ne l'avoit veüe. Il y avoit huit ou dix jours qu'il estoit en ce lieu là, lors que ses Parentes furent invitées à une fort grande Feste qui se preparoit dans un Village voisin. Il refusa fort long-temps d'aller prendre part à ce divertissement, & si elles n'eussent usé d'une autorité qui est permise au beau sexe, il seroit demeuré seul abandonné à luy-mesme, ce qui luy auroit fait un fort grand plaisir. On le reçut dans la maison où il fut mené, comme un homme qui tenoit un rang ues considéra-

ble , & dont le credit estoit estimé. Chacun s'empressant à luy faire honneur , on luy adressoit toujours la parole , & vous jugez bien qu'ayant l'esprit occupé , il souffroit beaucoup d'une conversation qu'il ne pouvoit interrompre. L'heure du dîné estant venue , on estoit prest à servir sur table , lors qu'on vit encore entrer quelques Dames qui avoient esté priées de la mesme Feste. Elles avoient fait leur compliment au Maistre de la Maison sans que l'Officier eust jetté les yeux sur elles , & le hazard, sans aucune curiosité les luy ayant fait enfin tourner du costé où elles étoient , il ressentit tout d'un coup une émotion secrete , & crut remarquer la belle personne qu'il avoit cherchée in-

utilement. La crainte qu'il eut de se méprendre , luy fit avoir une attention extraordinaire à l'examiner , & après l'avoir bien regardée , son cœur l'assura si fortement que c'estoit elle , qu'il n'eut aucun sujet d'en douter. Il crut avoir fait un songe , tant la rencontre luy paroissoit surprenante. Il ne put se rendre maître de luy-mesme , & s'approchant d'elle dans le mesme instant , il luy dit qu'il n'y avoit point lieu de s'estonner si elle ne s'estoit pas montrée plustost , puisqu'il estoit juste que les belles personnes se fissent attendre. Elle répondit fort civilement à cette galanterie , & il fit si bien ensuite qu'il se plaça auprès d'elle pour l'entretenir pendant le repas. Ses Parentes , fort éloignées de rien soupçonner de

cette aventure, furent bien aises de voir qu'il se dissipoit avec la Belle, qui de son côté trouvoit de la gloire, à recevoir les soins & les complaisances d'un homme de son caractère. Il apprit d'elle qu'elle demeuroid dans ce voisinage de campagne, & ne faisoit à Paris que de courts voyages, logeant chez une Dame de ses Amies dans le quartier où estoit l'Eglise don l'Officier luy parla. Il s'informa curieusement après le repas de toutes les choses qui la regardoient, & si ce qu'on luy donnoit en mariage ne remplissoit pas les pretensions qu'il pouvoit avoir, il avoit au moins tout sujet d'être content du costé de sa naissance. Il demeura toujours auprès d'elle jusqu'à ce que la compagnie se separast, & comme tout plaist

dans la personne qu'on aime, elle ne dit rien qu'il n'applaudist. Ses Parentes ayant remarqué le plaisir qu'il avoit pris à l'entretenir, plaisanterent au retour sur la facilité qu'elle avoit eüe à le détourner de ses idées amoureuses, & furent fort étonnées quand il leur apprit que cette belle personne estoit la mesme qu'il n'avoit pu ôter de son souvenir. Il avoit pris ses mesures pour aller la voir le lendemain & la maniere dont il fut reçu luy fit connoître avec combien de distinction on le regardoit: Il dit mille choses obligantes à la Belle, dont la modestie accompagnée de beaucoup de vivacité dans ses réponses, fut pour luy un nouveau charme, & après luy avoir donné de gran-

des loüanges sur sa beauté, sur la delicateſſe d'eſprit qu'elle luy faiſoit paroître dans cette ſeconde converſation, & ſur ſes manieres engageantes, il pria ſon Pere de vouloir bien luy permettre de ſe charger du ſoin de la marier. La répoſe fut qu'il ne pouvoit arriver rien qui ne fuſt avantageux à ſa Fille, s'il daignoit entrer dans ſes intereſts, & qu'il en ſeroit le maître quand il voudroit bien penſer à ſon établifſement. L'entretien ayant continué ſur cette matiere, il demanda ſi un homme ayant à peu près ſon âge, & poſſedant une charge pareille à la ſienne, ſeroit en pouvoir de la rendre heureuſe, & enfin forcé par ſa paſſion, il ſe declara luy meſme pour l'Amant qu'il vouloit offrir à cette



F. E. v. i. n. g. e. r. v. i.

aimable personne. Il parla d'un ton si sérieux qu'on fut obligé de l'écouter sérieusement. Il proposa des conditions fort avantageuses pour la Belle, & il ne la quitta point qu'il n'eût pris jour pour le mariage. Cet heureux jour arrive, & jamais affaire ne fut terminée avec tant de joye, ny avec une plus entière satisfaction des deux parties.

Je vous envoie une Medaille à mon ordinaire. On y voit la Victoire debout au dessus d'un trophée maritime, tenant d'une main une couronne de Laurier, & de l'autre une palme, avec ces mots, *Mersa & fugata Anglorum & Batavorum Classe*, & dans l'Exergue, *Ad auras Anglia 1680.* Cette Medaille, quoy que frapée depuis peu de

temps, est faite au sujet de la Victoire navale remportée par l'Armée du Roy, commandée par M. de Tourville, à présent Maréchal de France, qui en 1680. attaqua & défit au Cap de Benefiere, sur les costes d'Angleterre, les Anglois & les Hollandois joints ensemble.

L'attachement de M. le Comte de Tessé au service du Roy, ayant jusques icy empêché qu'il ne receust la Croix de l'Ordre du Saint Esprit, des mains de Sa Majesté, il eut cet honneur le jour de la Feste de la Circoncision, & partit aussitost pour aller commander l'Armée de M. de Carignan. Il est Lieutenant general des Armées du Roy. Il joint la conduite à la valeur, & s'estant distingué en mille occasions,

il a fait voir en dernier lieu par la défense de Pignerol, qu'il n'est pas moins intelligent que brave dans le Méier de la guerre.

M. le Cardinal de Furstemberg. Evêque de Strasbourg, Abbé de Saint Germain des Prez, fut nommé le mesme jour par le Roy, pour remplir la place de Commandeur du Saint Esprit, vacante par le décès de feu M. l'Archevesque de Lyon. Il est Neveu de feu M. l'Evêque de Strasbourg, recommandable par son attachement inviolable aux intérêts de la France.

Sa Majesté nomma dans le mesme Chapitre, M. le Marquis d'Arquien, Pere de la Reine de Pologne, pour estre Chevalier de ses Ordres, & choisit

M. de la Neuville , Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Polonoise , pour luy porter la Croix & le Cordon bleu , qu'il doit recevoir du Roy de Pologne , Chevalier du mesme Ordre. Il n'y a rien de plus glorieux à cet Ordre que de voir plusieurs Rois dans son Corps, & d'y avoir toujours eu des Souverains & des Etrangers de la plus haute distinction.

Je vous ay marqué dans ma Lettre du mois de May dernier, l'embarras où se trouvoit une aimable & spirituelle personne qui aimant un Cavalier absolument pour luy-mesme , & luy voyant prendre de l'attachement préjudiciable à celuy qu'il avoit fait paroître longtemps pour elle , ne sçavoit si elle devoit l'en détourner, ou l'aban-

donner à son panchant, puis
qu'il luy faisoit plaisir. Elle a
demandé conseil, & voicy ce
qu'a pensé là dessus M. de la
Ferrerie.

RESPONSE

Touchant l'embarras où se
trouve une Dame, à l'égard
de son Amant.

POUVEZ-vous avec tout l'esprit
Que vous avez, à ce qu'on dit
Paroistre tant embarrassée?
Tircis est insensible, hélas!
Chassez-le de vostre pensée,
Et vous n'aurez plus d'embarras.



Mais puis-je bannir de mon cœur
Cet aimable & charmant vainqueur
Que j'aime d'une amour si pure?
Rus l'amour a de pureté,
Plus il est sensible à l'injure
Janv. 1694. G

Qui vient de l'infidélité.

*Il est vray, mais innocemment,
Je suis cause du changement,
Dont je me plains, & qui m'offense-
Faites sur vous un noble effort,
Portez ce mal avec patience,
Il faut souffrir quand on a tort.*

*Peut-estre est-ce pour se vanger,
Qu'il feint ailleurs de s'engager.
Et dans le fond, qu'il est fidelle,
Pourquoy donc vous tant chagriner?
Delicate, spirituelle,
Vous avez dû le deviner.*

*Ouy, mais si véritablement,
Tirais que j'aime tendrement,
Estoit inconstant & volage,
Hé bien, changez à votre tour-
On dit que vous estes si sage,
Quand on est sage, on dit l'amour.*



Hélas ! ce conseil est bien dur ,
 Mon engagement est si pur ,
 Et j'ay l'ame ferme & constante.
 Aimez, souffrez, persévérez,
 C'est-là d'une parfaite Amante
 Le mérite où vous aspirez.



Mais n'oserais-je faire voir,
 Sans faire tort à mon devoir ,
 Combien ce changement me blesse
 Si vous aimiez grossièrement,
 Sans égard, sans délicatesse,
 Vous le pourriez fort librement.



Hélas ! je sens que mon amour ,
 Mille fois plus par qu'un jour ,
 Ne peut souffrir nulle foiblesse.
 Suspendez donc votre douleur,
 Et que toute votre tendresse
 N'éclate que dans votre cœur.



Malgré son infidélité ,

*J'ay tant de generosité ,
Que je le cede à ma Rivale.
C'est là beaucoup vous avancer ,
Vostre tendresse est sans égale ,
Et rien ne peut la surpasser.*



*Non , je n'ay point d'autre desir ,
Que de donner à son plaisir
Toute ce qui peut le satisfaire.
Ce sentiment est genereux ,
Vous ne pouvez jamais rien faire
Qui vous sois plus avantageux.*



*Je ne verray donc plus Tircis ,
Et tranquille avec son Iris ,
Il triomphera de ma flamme ?
C'est à quoy je veux vous porter ,
Mais consultez encor vostre ame
Avant que de l'exécuter.*



*Non , non , je ne me flatte point.
Je puis en venir à ce point ,
Sans qu'aucun retour me démente.*

*S'il est ainsi, consolez-vous,
Luy content, vous serez contente
Plus que s'il estoit vostre Epeux.*



*C'est donc là vostre sentiment,
Que je dois suivre aveuglement,
Si je veux conserver ma gloire;
S'il en coute à vostre vertu,
Vous n'aurez jamais la victoire
Qu'après avoir bien combattu.*

François Marie de Lorraine,
Prince de Lislebonne, mourut
icy le 9. de ce mois, dans sa
soixante & septième année. Il
estoit Fils de Charles de Lorrain-
ne II. du nom, Duc d'Albeuf,
& de Catherine Henriette le-
gitimée de France, Fille natu-
relle de Henry IV. & de Ga-
brielle d'Estrées, Duchesse de
Beaufort. Il avoit épousé le 8.
Sept. 1658. Christine d'Estrées

la cousine fille du feu Maréchal d'Estrées , morte le 18. Décembre suivant , & il prit une seconde alliance en 1660. avec Anne de Lorraine , Fille légitimée de Charles III. Duc de Lorraine , & de Beatrix de Cusance, Princesse de Cantecroix, dont il a eu Charles , Prince de Commercy , né en 1661. & le Prince Paul, tué à la Bataille de Neerwinde, & deux Filles, qui sont Mademoiselle de Lislebonne , & Madame la Princesse d'Epinoÿ. Ce Prince est d'autant plus regretté , qu'il soustenoit admirablement la politesse, l'honnesteté, & toutes les grandes qualitez qui sont attachées aux Princes de la Maison de Lorraine. Il estoit entré dans le service dès l'âge de treize ans, & avoit reçu vingt-deux

Blessures , s'estant trouvé à un pareil nombre de Batailles, à cinquante Combats, & à plus de cent Sieges.

Voicy les noms de plusieurs autres personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes environ dans le même temps.

Messire Henry de Villars, Archevesque de Vienne, mort dans son Diocese, où il a donné pendant toute sa vie des marques d'une piété exemplaire. Il estoit Frere de M. le Marquis de Villars, Chevalier des Ordres du Roy, qui a esté cy devant Ambassadeur pour Sa Majesté en Espagne, en Dannemark, & en Savoye, & qui est à present Conseiller d'Etat d'Epée, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Chantres, & Oncle de M. le Marquis de Villars,

Commissaire de la Cavalerie ,
Lieutenant General des Armées
du Roy , & Gouverneur de Fri-
bourg. Ce Prelat fut nommé en
1652. à la Coadjutorerie de
l'Archevesché de Vienne , qu'
avoit Messire Pierre de Villars
son Oncle, auquel il succeda en
1655. Ce Pierre de Villars avoit
esté pareillement Coadjuteur
en 1612. de Jérôme de Villars
son Cousin , Chanoine & Con-
seiller au Parlement de Paris , &
il lui succeda en 1615. Jérôme
succeda de la mesme sorte dans
cet Archevesché en 1601. à
Pierre de Villars , lequel avoit
aussi succédé à un autre Pierre de
Villars , qui fut nommé Arche-
vesque en 1582. & mourut en
1592. de sorte que l'Archeves-
ché de Vienne a esté rempli
pendant cent douze ans , sans

interruption , par cinq Archevesques du nom de Villars. On trouve dans le tresor des Chartres du Roy à Paris , au Registre de Charles V. dit le Sage , que le Cardinal François de Tuder-te , qu'on nommoit alors le Cardinal de Florence , à cause qu'il estoit Archevesque de Florence lors qu'il fut fait Cardinal, ayant esté transferé par le Pape Innocent VI. au Siege Archiepiscopal & Primatial de Vienne, & l'ayant tenu quelque temps en Commande avec un autre Evesché qu'il possede en titre , eut pour successeur après sa mort dans cet Archevesché de Vienne sous la mesme qualité, Louïs de Villars, Evesque titulaire de Valence & de Die. Jean Colombi parle avec éloge de ce Prelat, dans son troisiéme Livre de l'his-

histoire & des actions memorables
des Evêques de Valence.

Dame Anne Phelypeaux ,
Comtesse de Chavigny & de
Buzançois , Veuve de Messire
Leon Bouthillier , Comte de
Chavigny. Elle estoit Fille uni-
que de M. & de Madame de Vil-
lesavin, & quoy qu'elle soit mor-
te à l'âge de quatre-vingt & un
an , elle à pourtant moins vécu
que Madame de Villesavin sa
Mere , qui est morte âgée de
quatre vingt treize ans. Feu M.
de Chavigny , son Mary , avoit
esté Ministre & Secretaire d'E-
stat , Tresorier des Ordres du
Roy , Gouverneur des Ville &
Citadelle d'Antibes , & du Cha-
teau de Vincennes , Chancelier
de Son Altesse Royale feu Mon-
sieur le Duc d'Orleans , & mou-
rut en 1652. âgé seulement de

quarante quatre ans. Il estoit Fils de feu M. de Bouthilier, Surintendant des Finances. Du Mariage de M. & de Madame de Chavigny sont sortis dix ou douze Enfans. M. l'Evesque de Troye en est un. Il y a eu quatre Filles, dont l'aînée épousa M. le Maréchal de Clerambaut; la seconde, qui est morte, fut mariée à M. le Comte de Brienne, Ministre & Secrétaire d'Etat; la troisième, à un Président à Mortier du Parlement de Rouen, & la quatrième, au dernier Premier Président du Parlement de Dijon.

Jeanne d'Aumale, Demoiselle de Haucour. C'estoit une vieille fille, sœur aînée de feuë Susanne d'Aumale, seconde femme du dernier Maréchal de Schomberg, dont elle n'a point

eu d'enfans. Mademoiselle de Haucourt avoir un Frere marié en Hollande , qui a laissé un fils & deux filles , dont la cadette a épousé M. le Comte de Noyelle, Brigadier d'Infanterie , dans le service des Estats Generaux.

Messire Louis de Voyer de Paulmy d'Argençon Abbé de Beaulieu , & Doyen de l'Eglise Royale, Collegiale & Paroissiale de Saint Germain de l'Auxerrois. Il estoit fils & Frere de Mrs d'Argençon , qui ont esté Ambassadeurs pour le Roy à Venise. Il a laissé un tres-beau Cabinet rempli d'excellens Tableaux , & de quantité d'ouvrages curieux. Le Chapitre Royal de Saint Germain , suivant son droit de conferer le Doyenné , à nommé M. l'Abbé d'Argençon Neveu du deffunt Doyen , pour remplir sa place.

M. de la Bourlie, Gouverneur de Sedan. Il estoit dans un âge extrêmement avancé, & avoit eu l'honneur d'estre Sous-Gouverneur de Sa Majesté. Cet employ fait son éloge, puisqu'on ne choisit que des personnes d'un mérite distingué pour inspirer aux Souverains les sentimens sur lesquels ils se forment. Il estoit Beaupere de M. le Comte de Guiscard, cy-devant Gouverneur de Dinant, & presentement de Namur. On ne peut servir avec plus de valeur & de distinction qu'il a toujours fait, ce qui luy a attiré l'estime du Roy, & les recompense dont sa Majesté l'a honoré.

Dame Therese Angelique de Bourlon, Elle estoit Veuve de Mre Louis Charles Marquis de Maridort, & auparavant, de

Mre Charles de Rianee, Comte de Regmalat.

M. de Bellénave, Brigadier & Lieutenant Colonel du Regiment de la Marine. Il est mort à Pignerol des blessures qu'il a receuës à la bataille de la Mar-saille. Il a esté regretté du Roy pour son grand merite, & de tous ceux qui le connoissoient. C'estoit un des meilleurs Officiers que sa Majesté eust dans ses Troupes.

Dame Marie Molé. Elle estoit veuve de Mre George de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur, Grand Bailly & Lieutenant General de la Province de Peronne, Mondidier, & Roye. **Mre Jean Molé** sieur de Jusseau.

vigny, President aux Requestes eut deux filles de Gabrielle Molé sa Cousine, dont la puînée épousa M. le Marquis d'Hocquincourt. La Maison de Molé est tres illustre dans la Robe où elle a possédé & possède encore les plus grandes Charges, telles que sont celles de Procureur General, de President au Mortier, & de Garde des Sceaux. M. le Marquis d'Hocquincourt estoit fils de Charles d'Hocquincourt, Maréchal de France.

Le Pere Anselme, Augustin Dechauffé, si connu & si estimé de tous les Sçavans par ses Ouvrages Historiques & Genealogiques. Il est mort à Paris le 17. de ce mois âgé de soixante & neuf ans, dont il en a passé cinquante avec une entière édification de ses Freres dans un deta-

chement de toutes les Charges Monastiques, s'appliquant uniquement aux devoirs de la vie Religieuse, & à la composition des Ouvrages dont le public a esté si satisfait. Il estoit prest de donner une seconde edition de son Histoire Genealogique de la Maison Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne, avec des corrections & des augmentations, auxquelles il travailloit depuis long-temps, ainsi qu'à un nouvel Ouvrage qui traite de toutes les Maisons souveraines & des plus illustres de l'Europe, & dont il a laissé le Manuscrit dans sa perfection. Il a esté fort regretté de son Ordre, & de toutes les personnes qui connoissoient son merite & sa pieté.

La Republique des Lettres a

fait une autre perte en la personne de Mre Jean Rochette, Seigneur de Malaufat., Tresorier de France dans la Generalité de Rion, fils de noble Maurice Rochette, Seigneur de Malaufat, cy-devant Procureur du Roy au Presidial de Rion, & Intendant des Maisons de M. le Duc de Bouillon & de M. le Cardinal son frere, & de Marie Faydie. C'estoit un jeune homme plein d'esprit & de sçavoir. Il est l'Auteur de l'éloge historique de M. Bocager qui a receu une approbation generale de tous les Sçavants. Ce fut luy aussi qui composa l'Almanach galant qui plut si fort à toutes les Dames d'esprit qui le lurent. Il a eu encore bonne part à quantité de pieces fort estimées dans le monde, qui n'ont pas paru sous son nom.

Il est mort dans la fleur de sa jeunesse le douzième de ce mois à Paris, fort regretté de tous ceux qui l'ont connu.

J'oubliai à vous apprendre le mois passé que le Roy avoit donné le Regiment de Cavalerie de Belvrières à M^{re} Charles Bariot, Comte d'Honcourt, cy-devant Lieutenant Colonel du Regiment, Mestre de Camp General de la Cavalerie Legere. C'est un des plus beaux Regimens de l'armée & des plus complets, auquel il ne manque pas dix hommes en tout. Aussi peut on dire que si le present est beau, celuy de qui le Roy a fait choix pour luy en faire don, est un des plus braves hommes de France, & qui le meritoit le mieux, s'estant distingué en plusieurs occasions.

Il est Cadet de M^{re} François Barior, Comte de Mazy, Chevalier d'honneur, & premier Ecuyer de feuë Mademoiselle d'Orleans, qu'il a servi pendant plus de trente ans en toute qualité avec une fidelité & un attachement qui luy avoit attiré la confiance de cette Princesse, & les louanges de toute la Cour. La Maison des Bariors, Comtes d'Honneuil, est tres ancienne, & tres distinguée parmy la Noblesse du Bugey & de Bresse. Ils tirent leur origine des Maisons de Vayras, Vartanbon & la Palue. Les Marquis de Mouffy sont les aînez, & leurs terres sont en Touraine. Les Comtes d'Honneuil sont les Cadets, & sont établis en Picardie. Ce n'est pas seulement dans la pro-

profession des Armes qu'ils ont paru, c'est aussi dans les dignitez de l'Eglise & de la Robe. Mrs les Abb-z de Mouffy, & d'Honneuil sont estimez dans le Clergé pour le bon usage qu'ils font des Abbayes Commandataires que le Roy leur a données. Le dernier est encore Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Leur Trisayeul paternel quitta la profession des Armes pour estre Conseiller au Parlement de Paris, & s'y distingua par sa probité & par son intégrité. Cette Maison est alliée à celles de la Fayette, de Montbel, d'Entremont, de Taligny, d'Arbaletre, de Melun, de Bochart-Champigny, de Mesme - d'Avaux, & du Tremblay. La Lettre dont je vous envoyay la coppie au

mois dernier, sur la mort de M. le Chevalier de Pomponne, marquoit que son quatrième Ayeul paternel Héry Arnould, avoit épousé Catherine Bariot. Comme le nom estoit mal écrit, l'imprimeur qui ne put le lire, mit *Baciot* par erreur, au lieu de *Bariot*. Cette faute est grande, mais elle n'approche pas de celle qui se glissa je ne sçay comment dans le mesme article, où l'on mit le Poëte Prudence pour le Poëte Fortunat, & la Ville d'Uzez pour celle d'Ussel.

Le 3. de ce mois, jour de Sainte Geneviève, M. l'Archevêque d'Alby sacra M. l'Abbé de Verthamont Evêque de Pamiez, & M. l'Abbé d'Estaing-Saillant, Evêque de Saint-Flour, dans l'Eglise du Novi-

tist des Iesuites. Comme ces deux Prelats sont des meilleures Maisons de la Robe, & de l'Epee, ils attirerent à cette Ceremonie une si grande foule de gens de marque, qu'il y eut des Duchesses qui ne purent entrer, ny trouver place. Il y avoit vingt huit Evêques, ayant M. le Nonce à leur teste.

M. l'Abbé de Verthamont, comme plus ancien Prestre que M. l'Abbé Comte d'Estaing, fut sacré le premier. Il seroit inutile de vous parler de la grandeur de la Maison de ce dernier. Tout le monde sçait que pour avoir sauvé l'Ecu & l'Etendart de France dans la Bataille de Bovines, l'an 1214. Philippe Auguste accorda le privilege aux Descendans du Comte d'Estaing, qui avoit fait cette

action de porter l'Ecu & les Armes de France pleines, au chef d'or, qui est d'Estaing; mais vous serez bien aise de sçavoir l'observation que fit un homme d'esprit, en voyant sacrer M. d'Estaing Evêque de S. Flour, & Monsieur de Marquis de Montboissier Canillac, son Beau frere, faire les honneurs de cette cérémonie. Il dit que le Cardinal Pierre d'Estaing avoit commencé d'abord par l'Evêché de Saint Flour, qu'il avoit ensuite esté Archevêque de Bourges, & puis Evêque d'Ostie trois ans, après qu'il eût esté fait Cardinal en 1370. par Urbain V. & que c'estoit deux Papes de la Maison de Beaufort Canillac, sçavoir Clement VI. & Gregoire XI, qui luy avoient donné cestrois Evê-

chez. Il ajouta que la Maison d'Estaing estoit si illustre du temps de Chales V. dit le Sage, que le Pape Gregoire XI. envoyant le Cardinal d'Estaing en Italie pour son Legat à *Latere*, & écrivant aux Seigneurs & au Peuple de Florence pour le leur recommander, marqua que ce *Cardinal estoit d'une des plus nobles & des plus illustres Maisons de France.* Il y a eü plusieurs Evêques de cette Maison, & entre autres un François d'Estaing, Evêque de Rhodéz, mort en odeur de sainteté, dont la vie a esté écrite par *Joannes Baptista Bellus* avec beaucoup de sincerité & de netteté. Celuy qui vient d'estre sacré Evêque de S. Flour est frere de M. le Marquis du Terrail, de M. le Comte de Sail-lant, de Mrs les Abbez de Mont-peroux

pérourx & de S. Vincent de Sens , & de M. la Marquise de Montboissier Canillac , & tous sont fils de M. le Comte de Sallant , Cadet de la Maison d'Estaing , & d'une du Terrail de Bayard , petite niece du fameux Chevalier Bayard. Cette branche des Cadets d'Estaing , est establie en Auvergne , au lieu que les aînez sont de Rouergue. Le nouvel Evêque de Saint Flour est Comte de Lyon. Ce Benefice est , pour ainsi dire , hereditaire dans la Maison d'Estaing , ayant passé depuis plus de trois cens ans sans interruption de l'Oncle au Neveu. C'est un Prelat qui a toujours fort édifié par sa pieté & par ses Predications.

Vous avez raison , Madame , d'estre inquiète de la santé d'une

Janv. 1694.

H

des plus illustres personnes de
vostre sexe Madame des Houli-
res , dont on a publié la mort
dans vostre Province , est enco-
re pleine de vie ; mais elle est
toujours attaquée d'un mal fa-
cheux qui alarme ses amis , quoy
qu'il y ait tout lieu d'esperer
que les remedes & les soins que
prennent d'elle des Medecins
tres-habiles la retabliront dans
sa premiere santé. Comme vous
recherchez curieusement tous
ses ouvrages , je vous envoie
l'Epitre que vous m'avez deman-
dée. C'est une réponse à une
Lettre que Madame la Comtesse
d'Alegre luy avoit écrite sur l'E-
pitre à M. Arnaut , Fermier Ge-
neral , où elle la louoit de ce
qu'elle y avoit trouvé tous les
Tresors des Indes.



A MADAME
LA COMTESSE
D'ALEGRE.

NOn, charmante Iris, dans
ma Lettre,
Je n'ay point employé les précieux
trésors
Que l'Inde étale sur ses bords.
Quand on veut parler juste, on ne
sçauroit les mettre
Que dans l'expression des brillantes
couleurs,
Qui sont que les plus vives fleurs
Avec vostre beau teint n'oseroient
se commettre.
S'il arrive qu'un jour je chante dans
mes Vers

H 2

*Ce teint toujours vainqueur des plus
affreux hivers ,
Que ne pourray-je point là-dessus me
promettre ?*



*Des roses dont à son réveil
La jeune Amante de Cephale
Seme la route du Soleil ,
Des pleurs dont s'enrichit la Mer
Orientale ,
Lors que son tendre cœur déteste le
sommeil
D'un vieux Epoux contraint de de-
venir Cigale ,
Je prendray la fraîcheur , le blanc ,
& le vermeil ,
Pour composer un teint à vostre teint
pareil ,
Et je ne feray rien cependant qui
l'égale.*



*Ces précieuses gouttes d'eau ,
Que la brûlante ardeur du celeste
flambeau*

GALANT. 173

*Durcit dans le sein de la terre ,
 Les Diamans , ces beaux cailloux
 Du feu de vos regards , ce feu bril-
 lant & doux ,
 Plus à craindre par tout que le feu
 du Tonnerre ,
 Serviront à peindre l'éclat ,
 Et dans la dureté qui leur est natu-
 relle ,
 Peut-estre trouveroïis-je à faire un
 parallele
 D'un cœur que mille Amans accusent
 d'estre ingrat.*



*Pour peindre la beauté de cette tresse
 blonde ,
 Que les jeunes Zephirs , ces petits
 imprudens ,
 Rendent quelquefois vagabonde.
 Je prendray le Soleil , lors qu'au sortir
 de l'onde
 Le bain aura rendu ses rayons plus
 ardens.*

*Iris, quand je voudray parler de
vostre bouche,
Le rouge du Rubis sera d'un grand
secours,
Ce beau rouge si vif, qu'on crains
presque toujours
De se bruler quand on y touche.*



*Voilà pour vous, aimable Iris,
Ce qu'on peut emprunter sur le Riva-
ge More,
Mais à ce riche amas de rayons, de
Rubis,
De Diamans, de fleurs, qu'on vient
de voir éclore,
Et de Perles que font les larmes de
l'Aurore,
Lors qu'elle les répand dans le sein
de Thetis,
Il manque quelque chose encore.*



*C'est un esprit solide, agreable, élevé,
Qui ne cherche point à paroistre,*

Et qui par un excellent Maître
 Fut dès le berceau cultivé.
 C'est un cœur généreux, sincère, adroit
 & tendre,
 Toujours par la vertu conduit & pré-
 servé
 D'un dangereux poison pour les cœurs
 réservé,
 Qui d'abord les réduit en cendre,
 Où tout cela peut-il se prendre ?
 Irais, quand je l'auray trouvé,
 Le pourrais que pour vous je brûle
 d'entreprendre,
 Sera si ressemblant & si bien achevé
 Qu'on ne pourra pas s'y méprendre.

Mademoiselle de Mauny,
 seconde fille de M. le Marquis
 d'Etampes, Chevalier des Or-
 dres du Roy, & premier Capi-
 taine des Gardes de son Altesse
 Royale Monsieur, a pris de-
 puis peu l'habit de Religieuse

dans l'Abbaye du Lieu Nostre-Dame, dont l'Abbesse est sœur de Madame la Marquise d'Etampes , & ainsi fille de M. le Marquis de Droué , aîné de la Maison de Raynier. M. l'Abbé Nadal qui fit l'exhortation , prit pour son texte ces paroles de S. Mathieu. *Maria optimam partem elegit , qua non auferetur ab ea* , & divisa son discours en deux parties , l'une sur ce que Mademoiselle de Mauny quitoit le Monde , parce qu'elle le regardoit comme un des plus grands obstacles à son salut , & l'autre , sur ce qu'elle entroit dans la Religion , à cause qu'elle l'envisageoit comme un des moyens les plus efficaces du salut. Il dit que non seulement le Chrestien éclairé des lumieres de la foy ne trouvoit pas

assez de solidité dans les biens du Monde pour s'y attacher; mais que les Philosophes mesmes, sur les seules lumieres de la raison, n'avoient pas cru qu'ils en dussent faire l'objet de leurs recherches; qu'ils avoient placé le souverain bonheur dans le mépris de ces biens, & que ce qu'il y avoit de remarquable, & qui seroit un sujet éternel de confusion pour nous, c'est qu'ils avoient fait paroître cette moderation & ce desintéressement sans avoir des vœux & des fins aussi relevées que celles de la pieté des Chrétiens; qu'ainsi rien n'étoit plus capable de nous détromper du monde que le monde mesme, qui nous fournissoit sans cesse des armes pour le combattre, dont cependant nostre foiblesse

H s

178 MERCURE

nous empêchoit de nous prevaloir, la Providence éternelle semblant le permettre ainsi, pour tirer du fond mesme de la corruption du monde, des remedes contre le monde mesme, & faire servir les vices des hommes à leur propre sanctification. *En effet*, ajouta-t-il, ce qu'il y a dans le Monde de plus illustre & de plus sacré, la vertu, n'est pas toujours si digne que l'on diroit bien des éloges dont on a tâché dans tous les siècles d'en relever le merite, & d'en consacrer l'excellence. Remontez à la source des actions les plus éclatantes, vous la trouverez toujours corrompue. Attachez-vous à démêler les principes & les motifs qui nous font agir, vous connoistrez que le crime entre presque toujours dans toutes les vertus du siècle. Le desintéressement n'est qu'un

*interest caché ; la modestie qu'une
 vanité enveloppée ; la sagesse qu'un
 effet de l'orgueil ; la liberalité
 qu'une pure ostentation ; la pudeur
 qu'une affectation véritable ; l'ami-
 tié qu'un interest delicat qui nous
 trompe ; la valeur qu'un effet d'une
 ambition demesurée dans les uns ,
 de brutalité , d'émulation, d'avarice
 dans les autres ; & dans tous , une
 foiblesse qui se consacre elle-mesme ,
 & un monstrueux oubly de soy mes-
 me. La Religion enfin n'est plus
 qu'un voile dont l'ambitieux &
 l'usurpateur couvrent leurs démar-
 ches , qu'une voye detournée pour
 aller à des fins criminelles , qu'un
 moyen plus efficace de faire valoir ses
 interests , qu'un de vin formé de
 trahir le Ciel & de tromper les hom-
 mes. Tel est le caractère , & la
 fausseté des vertus humaines. Quel-
 ques-uns suspendus entre le monde*

¶ Dieu ne trouve rien de plus doux que de les réunir, pensant accorder ainsi leur devoir & leur inclination, consacrer les richesses & les plaisirs, reconcilier la conscience & l'intérêt, allier la vanité du monde avec la vérité de Dieu, le culte des Demons & le culte du Sauveur, sans considérer que ces alliances sont monstrueuses ; qu'il faut glorifier Dieu aux dépens du monde, ou posséder le monde aux dépens de Dieu. Au reste cette comparaison des biens & des misères de ce monde, cette subordination qui s'y rencontre parmi les hommes, les empêchera toujours de se croire heureux, & de l'être en effet. La distance que la fortune, ou plutôt que la divine Providence a mise entre le Peuple & les Grands, se rencontre la même, entre les Grands & le Prince. Les uns trouvent toujours de quoy irriter leur

envie, & les autres de quoy mortifier leur orgueil & piquer leur ambition Ou les richesses qui luy manquent, ou la vœue de souveraine grandeur, tiennent, pour ainsi dire, l'homme toujours en haleine & luy donnent toujours lieu de se plaindre ou de souhaiter. D'ailleurs le Peuple regarde comme un véritable bonheur des Grands, la jouissance des biens qu'il n'a pas : & les Grands comptent pour rien les biens avec lesquels ils sont nez, & comptent mesme pour rien ceux qu'ils ont receus de la faveur ou de la fortune, estant ordinaire à l'homme de ses familiariser avec les biens qui leur viennent, & de perdre bientôt le goust de sa nouvelle grandeur, plus heureux par l'esperance que par la possession, ne sont plus touchez que de l'ambition qui les tyrannise, & deviennent la proye dës desirs toujours nouveaux de leur cœur. Ny l'avarice & l'ambition

dont les uns sont tourmentez ne soulagent point la misere des autres, ny la veüe de tant de malheureux n'augmente point la felicité des Grands. Il y a quelque diversité dans les objets qui les frapent, mais les passions sont toujours les mesmes, leurs desirs sont differens, mais leur misere est égale. Telle est la distribution que la sagesse de Dieu a faite des places & des fortunes des hommes, qu'elle fait servir à l'accomplissement de ses decrets éternels, & dont elle se sert pour élever le cœur humain à une fortune plus souveraine, & pour nous persuader tout du moins que ce que le monde appelle grandeur & felicité, n'a de fondement & de réalité que dans la fantaisie & l'imagination des hommes.

Après avoir fait à cette zélée Postulante cette peinture generale des hommes, M. l'Ab-

bé Nadal luy fit voir qu'il y avoit une sorte de monde où sa naissance sembloit l'avoir destinée à vivre, & dont le séjour estoit bien plus glissant, & le commerce plus dangereux. Il fit un détail de tous les écueils qui se trouvent à la Cour. Là, dit-il, *chacun se rend maistre de ses yeux & de ses mouvemens, regle son cœur & son visage sur ses interests, le perfide ou dissimulé, flatte ou caresse ses ennemis, abandonne & sacrifie ses Amis mesme, sourit à tout le monde, & n'affectionne personne; souple & différent selon les tems differens, sage & devot par mode ou par interest. Quelle émulation parmi le Sexe ! Les fontanges des unes piquent l'envie & la delicatesse des autres le vain mérite d'une beauté périssable se fait mille ennemies secretes. Quels soins étu-*

diez de plaire, où l'artifice embellit
 & repare la nature ! Quels desirs
 de voir & d'estre veüe, desirs égale-
 ment criminels selon Tertullien ?
 Quel plaisir d'allumer ou de res-
 sentir ces passions funestes, ces traits
 de feu dont parle l'Apostre ; Tela
 nequissima ignea ! Là enfin nulle
 confiance, nulle liaison que celle
 que forme l'intérêt ou la volupté,
 toutes les amitez fausses, & les
 haines véritables, les devoirs les plus
 sacrez violez, attaches criminelles,
 la fortune adorée, & Dieu toujours
 oublié. Tel est le séjour où vous renon-
 cez. Quelle esperance de salut dans
 un lieu où se trouvent des exemples
 si pernicioeux ? Quelle société pour
 une ame penetrée des vertitez de la
 Religion, qui sçait qu'il faut porter
 sa croix, se consoler au milieu des
 maux, se rejouir dans les afflictions,
 mesurer sa felicité à ses souffrances.

& la grandeur à la misere, hait
 soy mesme, aimer ses ennemis ; prier
 pour ceux qui nous persecutent &
 nous calomnient , mouvemens du
 cœur inconnus à toute la sagesse
 humaine ! Quel séjour enfin pour
 une ame Chrestienne & persuadée
 qu'il faut avoir de la clemence , de
 la simplicité de cœur & d'esprit ,
 l'innocence mesme des Enfans , de-
 venir les serviteurs des autres pour
 devenir les Disciples de Jesus Christ,
 joindre les lumieres de l'esprit &
 l'humilité de cœur ; détruire la vo-
 lupté par les mortifications, & l'or-
 gueil par les idées de la grandeur
 de Dieu & par la venue de nostre
 Seigneur, purifier son cœur & sa
 conscience, aimer Dieu par dessus
 toutes choses, s'élever au dessus de
 ses passions pour porter l'image & le
 caractère de ce mesme Dieu, & pour
 vivre conformément à sa loy eternelle

par la justice & la moderation; qu'il ne doit enſin y avoir ny haine ny jaloſie, ny concurrence, que la charité doit nous rendre tout propre, confondre nos biens & nos intereſts, & nous faire éгалer ce que les paſſions des hommes diſtinguent. Il fit voir dans la ſeconde partie les avantages de la retraite. Non ſeulement, dit-il le Monde nous detache de Dieu, mais il nous enleve à nous-mêmes, & ſi l'intervalle, ou pluſtoſt le degouſt des plaiſirs nous livre quelanefcis, c'eſt pour nous rendre la proie d'une infinité de remercs qui nous déchirent ſans ceſſe, & qui nous obligent à nous fuir encore davantage. Ne pouvant ſouffrir la vue de ſoy-mesme, on cherche à ſe repandre au dehors, mais la retraite nous rend à nous meſmes & à Dieu, & nous ramene des reflexions à la pratique, ou du

moins à l'examen de nos devoirs. Nos passions toujours irritées par la présence des objets qui les allument, reveillées par mille occasions délicates, confirmées par de dangereux exemples, nourries par des espérances flattées, rejettent les inspirations du Ciel, résistent à la Grace, condamnent une Religion qui les condamne, ou tâchent de les assujétir à leur intérêt, étouffant la voix de la nature, les mouvemens de la conscience, & tous ces principes de droiture & de religion que Dieu a mis dans le cœur de tous les hommes, qui pour parler le langage du Sauveur même, reçoivent la semence, c'est à dire la parole de Dieu parmi des épines, mais en qui les inquiétudes du siècle & l'illusion des richesses l'étouffent ensuite, & la rendent infructueuse; principes, mouvemens, graces inspirations que

la retraite fait revivre si heureusement. Quoy que l'homme traîne par tout ses passions, qu'il ait dans le cœur des objets qu'il écarte de ses yeux, & qu'il les reçoive dans la retraite comme dans le monde, il est pourtant, vray qu'ils n'agissent pas sur luy avec un empire si souverain. La solitude qui aigrit les passions dans quelques-uns les diminue presque dans tout le monde, & si la vertu se relasche dans les delices, les passions s'affoiblissent par l'austerité. Tous ces fantômes du siècle, s'évanouissent & font place à des objets plus innocens, & l'homme qui dépend des lieux pour le cœur & pour l'esprit, devient bientost dans la retraite tout different de luy-mesme. C'est là que Dieu parle au cœur des Vierges Chrestiennes, qu'elles trouvent dans un entretien si cher tout ce qui les peut satisfaire, que s'ouvrir pour

elles le chemin d'une esperance solide, & que la joye qu'elles y goustent après leur sortie du monde, est égale à la joye d'Israël au sortir de l'Egypte. L'Eglise a veu paroistre de temps en temps des hommes extraordinaires, inspirez de Dieu pour l'execution de ses desseins éternels, fuir le monde dont ils reconnoissoient les écueils, rassemblez dans la retraite des ames Chrestiennes, y devenir, comme Abraham, la tige & les Chefs d'un Peuple saint, occupé dans la meditation de la parole de Dieu, qui plus particulièrement à luy que le reste des hommes qu'ils éclairoient par leurs lumieres, conduisoient par leur prudence, animoient par leur ferveur soutenoient par leur charité, & édifioient par leur exemple, ont fait de ces saintes Communantez comme un asile sacré de l'innocence & de la Religion.

Il ajouta à toutes ces choses, que ce n'estoit pas assez d'avoir triomphé du monde, & de l'avoir abandonné pour se renfermer dans un Cloistre, qu'il falloit ne le revoir jamais, s'il estoit possible, ou du moins bien rarement, & craindre les conversations les plus innocentes. *Vaines, ou plustost dangereuses ressources de la plupart des personnes Religieuses, continua-t il, qui pour soulager les austeritez de la Religion, se livrent au monde quelquefois ? Que ne réveillant point en nous les conversations ? Quelles dangereuses images ne rapporte-t-on point dans la retraite, où le cœur & l'imagination portent encore de nouveaux traits ? Quelles paroles n'y recueille-t-on point, dont on fait tant d'applications différentes, & toujours si fautiveuses ? Paroles que l'on conserve*

plus précieusement que la parole de Dieu. L'esprit du siècle ne se glisse que trop dans le fond mesme des Oloistres, & n'y voit-on pas regner la vanité, la jalousie, la cabale & l'intrigue? Les plus saintes obligations de la Religion ne sont souvent que des actions purement extérieures, & les relâches de l'esprit que des dissipations du cœur. La devotion n'est pour quelques-unes qu'un prétexte specieux, & oserois-je le dire, le Tribunal mesme de la Penitence ne sert pas toujours à entendre les gémissemens de la componction. Cette peinture generale fut suivie de l'éloge de la pieté & de la vertu des saintes Filles qui l'écoutoient, & vous ne devez pas estre surprise des applaudissemens que ce Discours attira à M. l'Abbé Nadal, puis que les morceaux que j'ay pris soin

d'en extraire, vous en font connoître la beauté.

Le Roy a donné la Charge de Medecin Major de ses Camps, Hôpitaux & Armées à M. Pronenza, premier Medecin de feuë Mademoiselle d'Orleans. Elle estoit vacante par la promotion de M. du Chesne à celle de Premier Medecin de Messieurs les Princes. M. Pronenza, dont je vous ay fait connoître la capacité & le merite dans l'une de mes Lettres, a eu l'honneur d'estre présenté au Roy par M. de Barbesieux, pour le remercier de cettë grace.

Sa Majesté a donné en même temps la Charge de Medecin ordinaire de l'Hostel des Invalides, à M. Guiart; Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, & Gendre du
 mesme

mesme M. du Chesne, à qui Elle a voulu donner des marques de son estime, en remettant cette Charge dans la Famille, qui l'a si dignement exercée depuis l'établissement de cet Hostel. M. Guiart luy succede avec tous les avantages qu'il pouvoit souhaiter, estant fort considéré de tous les Officiers & Soldats de cette Maison, à qui son experience doit estre connue, puis qu'il a rempli les fonctions de cette Charge pendant plusieurs années, en l'absence de son Beau-pere, lors qu'il estoit obligé d'aller à l'Armée. M. du Chesne, dont je viens de vous parler, a presté ferment de la Charge dont le Roy l'a honoré, entré les mains de M. Fagon, Premier Medecin de Sa Majesté.

Janv. 1694.

I

M. le Curé de Saint Jacques ayant esté receu Curé de Saint Germain l'Auxerrois , toute la Paroisse en a témoigné une joye qu'il seroit difficile d'exprimer. C'est un Pasteur entierement détaché du monde , & tout appliqué à son Troupeau. Il n'a rien à luy , & donne aux Pauvres tout ce qu'il reçoit , ne se reservant qu'à peine pour vivre & donnant mesme souvent ce qu'il a reservé pour sa subsistance , lors qu'on vient luy parler de quelques pauvres honteux , qui sont dans une necessité pressante. J'en dirois davantage si je ne craignois de faire souffrir sa modestie. On peut juger avec combien de joye ses nouveaux Paroissiens l'ont receu. L'empressement à lui en donner des marques a esté si grand, que les En-

sans mesme de la Paroisse de S. Germain ont esté luy témoigner en Corps , le plaisir qu'ils ont ressenty de l'avoir pour leur Curé, Voicy de quelle maniere M. l'Abbé Cadot , âgé seulement de dix ans, luy parla à la teste de la Jeunesse, le jour de sa reception.

Vous estes sans doute surpris, Monsieur, de voir cette foule d'Innocens unir leur voix aux acclamations publiques que vous recevez aujourd'huy dans cette Royale Paroisse. Ce sont les agneaux du troupeau qui cherchent leur Pasteur ; ce sont les Vierges de l'Evangile qui viennent au devant de l'Epoux, les Enfans de la Maison de Dieu qui veulent embrasser leur Pere ; c'est en un mot la charmante innocence qui vient rendre hommage

à son nouveau Protecteur. Elle gémissoit il y a quelques jours , cette aimable vertu , elle se voyoit exposée au naufrage , & connoissant la capacité du Pilote qui la conduisoit dans sa rouse , & la perte qu'elle faisoit du noble & illustre Dessen-
 seur qu'elle s'estoit acquis , faut-il s'étonner si le trouble & la crainte occupoient ses principaux soins , & si jalouse des beautéz qu'il luy avoit procurées par tant de saintes instructions , elle détachoit à tous momens son innocente curiosité , pour découvrir quel seroit le conducteur à qui son Dieu voudroit bien confier sa conduite , & pour sçavoir s'il auroit la mesme tendresse , le mesme amour & les mesmes empressements pour sa défense. Mais enfin ce jour heureux rend ses vœux satisfaits , il dissipe ses inquiétudes , & voyant le Ciel reparer avec un plus grand avanta-

ge sa disgrâce imaginaire , elle change ses soupirs en de nouveaux souhaits , & benissant mille fois l'heureux échange que la Providence vient de faire en sa faveur , loit de plaindre le sort qu'elle avoit d'abord crû fatal & funeste à sa gloire, elle s'applaudit dans l'erreur qui l'a voit decenë , & se voit obligée à de nouvelles reconnoissances pour le nouvel avantage que luy procure son sage Conducteur. Elle voit avec plaisir qu'il ne quitte l'innocence que pour courir de nouveau à l'innocent, que son zele infatigable le demande en plus d'un endroit , & que la sagesse qui a toujours conduit ses intentions luy a fait prendre des mesures si justes & si certaines pour la seurété de cette vertu , qu'elle espere dorénavant n'avoir aucun lieu de craindre les insultes de ses plus redoutables ennemis. En effet , que

pouvoit faire de mieux ce noble & vigilant Pasteur pour l'avantage de cette Paroisse , que de regler son troupeau selon l'ordre qu'il en avoit receu de la sagesse éternelle, & de le remettre entre les mains d'un second Pasteur choisi , parfait , & consommé dans l'exercice de toutes les vertus , d'un Pasteur recommandable par sa sagesse , illustre par sa piété, & dont on ne sçauroit exprimer le zele & la charité, d'un Pasteur qui ne connoist point le sordide interest , qui méprise les felicités de la vie , toujours actif , toujours vigilant , & qui ne garde point de mesures , quand il s'agit de faire triompher la vertu , d'un Pasteur enfin dont la doctrine craint l'admiration , la modestie les éloges , & le merite l'honneur & le respect , prudent dans ses entreprises , admirable dans sa conduite & charmant dans ses entretiens ?

C'est luy que le Ciel destinoit pour recevoir au nombre de ses oüailles le Monarque le plus Grand & le plus Pieux qui ait jamais paru parmi les hommes, un Roy qui par sa sagesse fait la joye & l'admiration du Ciel, tandis qu'il fait l'étonnement de toute la Terre par son courage & sa puissance; peut-estre que charmé de ses heroïques vertus, & éblouy de tant de perfections que le Ciel a répandues sur sa sacrée personne, vous abandonneriez tout pour vous attacher uniquement à admirer ses grandeurs. Non, non, sage & vigilant Pasteur, ce Grand Royne veut pas que vous abandonniez l'innocence. Permettez-moy de vous dire qu'il n'a pas besoin du mesme secours que nous pour se conduire, luy qui par sa sage & admirable conduite regle & modere les destinées de l'Univers. Ne quittez

pas l'Innocent pour aller après ce Conquerant , vous auriez de la peine à le suivre dans la rapidité de ses Victoires , & ne voyez vous pas que l'Innocent tremble , tandis que ce Grand Monarque fait trembler ses fiers Ennemis , qu'il est intrépide , tandis que nous chancelons presque à tous les pas de nostre carrière , que luy seul résiste à tous , tandis que nous tous ne sçaurions résister à un seul , & qu'il écarte glorieusement les redoutables furies que luy a suscitées l'Enfer jaloux de sa gloire , tandis que nous avons de la peine à éviter les pièges que le Monde & la vanité dressent sans cesse à nostre innocence.

Laissez luy donc méditer de nouvelles conquêtes , & préparez de nouveaux triomphes à la Religion. Faites la triompher vous mesme dans sa Paroisse que Sa Majesté vient

elle. mesme de vous recommander avec tant de témoignages d'amour. N'oubliez pas, en nous excitans à l'amour de Dieu, de nous exciter aussi à l'amour de ce Grand Prince que l'innocence reconnoît pour son illustre Protecteur, & recevez l'élite de votre troupeau, recevez la charmante innocence qui se prosterne à vos pieds. Conduisez-la où la gloire du Seigneur l'appelle. Sa foiblesse ne l'empêchera pas de vous suivre partout, sans crainte & sans apprehension, & elle attend que vous ouvrirez la bouche pour sçavoir par quelles routes vous desirez qu'elle marche.

Approchez donc, innocente Troupe. Supplions ce charitable Conducteur de nous procurer les mesmes avantages qu'il a déjà procurez à tant d'innocens. Prions-le de nous instruire toujours avec amour, de nous

animer par ses bons exemples & de jeter continuellement dans nos tendres esprits les semences d'une piété solide , pour y faire germer la vertu & luy faire produire dans son temps des fruits de bonne odeur pour l'Eglise & pour la Religion. Prions le que par ses lumières , il nous empêche de nous égarer dans les routes obscures de l'erreur , & que nous marchant dans les voyes qui menent à la vie , il n'obmette rien de tout ce qui peut nous rendre agréables aux yeux du Pasteur des Pasteurs.

Et en reconnaissance d'un si grand bien fait que nous recevons aujourd'huy , unissons nos cœurs & nos voix , & faisons retentir cet auguste temple d'acclamations & de cris d'allégresse. Disons , mais avec plus de sincérité que les Enfants des Hébreux , Benedictus qui venit in nomine Domini.

Et vous, aimables Vierges, servez d'écho aux Cantiques de joye que nostre voix pousse vers le Ciel, & portons tous nos vœux & nos respects jusqu'aux Autels pour demander au grand Protecteur de l'Innocence la continuation des merveilles qu'il opere depuis si long-temps dans la personne de cet aimable Pere qui nous voyant soumis & prosternez à ses genoux, ne nous refusera pas la benediction que je luy demande tres-humblement pour vous & pour moy.

M. Le Curé ayant répondu à ce compliment par un discours éloquent & plein de tendresse & de charité, finit en disant Pour remercier Dieu qui m'envoye en cette Royale Paroisse, de tous les miracles qu'il y opere depuis le chef & le premier jusqu'aux plus petits de mes Paroissiens, c'est à dire, depuis la

sacrée Personne du Roy , dont la sagesse & la pieté sont sans exemple , jusqu'à cette aimable jeunesse dont le zele innocent m'est d'autant plus agreable qu'il est sans flatterie , & de ce que du nombre de ces enfans j'en viens d'entendre un qui par les talens merveilleux qu'il a déjà fait paroistre en d'autres occasions , est aussi admirable que son innocence , dont son âge répond , & que je prie le Tres-haut de luy conserver , est digne de louanges , disons luy , **TE DEUM LAUDAMUS.**

Ce Cantique commencé par toute l'Assemblée , & suivi des Prières qu'il fit faire pour Sa Majesté , & de la Benediction qu'il donna à toute la jeunesse de la Paroisse qui estoit devant luy. Le jeune Enfant qui prononça

ce discours , est le fils de M. Cadot, Conseiller en la Cour des Monnoyes, personne distinguée dans sa Compagnie par son mérite. Quoy qu'il soit encore dans sa plus tendre jeunesse, il prononça le jour dernier des Saints Innocens leur Panegyrique à Fontainebleau devant M. le Generale des Mathurins, & le jour de leur Octave dans l'Eglise de cette Ville qui porte leur nom, avec des applaudissemens incroyables de tous ceux qui l'entendirent.

De tous les Livres qui s'impriment, ceux qui sont les plus utiles au Public doivent estre les plus estimez. Il en paroist un depuis peu, dont le Public doit tirer de grands avantages. Il est intitulé, *Histoire generale des Drogues, traitant des Plantes.*

des Animaux, & des Mineraux, Ouvrage enrichi de plus de quatre cens figures en taille douce, tirées d'après nature, avec un discours qui explique leurs differens noms, les Pays d'où elles viennent, la maniere de connoistre les veritables d'avec les falsifiées, & leurs proprietes, où l'on découvre l'erreur des Anciens & des Modernes; le tout tres-utile au Public; Par le Sieur Pierre Pomet, Marchand Epicier & Droguiste. Le dessein de l'Auteur, lors qu'il a entrepris cet Ouvrage, a esté de developper la mauvaise foy de ceux qui vendent des Drogues falsifiées, ce qui est d'un grand préjudice à la santé des hommes. Le Public luy doit estre obligé, non seulement de ses soins & de son travail, mais encore de la dépense où le zele qu'il a pour le

bien general l'a seul engagé. On trouve ce Livre dans la grande Salle du Palais, chez le Sieur Brunet.

Je croy que vous recevrez presque aussitost que ma Lettre, un autre Livre intitulé *Arlequiniana*, qu'on acheve d'imprimer. Vous jugez bien par son titre qu'il doit renfermer tous les bons mots de feu Arlequin, qui pendant un grand nombre d'années ont diverty la Cour & la Ville. On y doit trouver beaucoup de bonnes choses, & une grande variété, parce qu'ils ne viennent pas d'une seule personne. Les Auteurs qui ont donné des Pièces aux Italiens, en ont trouvé une bonne partie. Arlequin qui estoit estimé, & qui voyoit beaucoup d'honnêtes gens, en a ramassé beaucoup

dans le monde ; & comme il avoit de l'esprit naturellement, & qu'il s'estoit fait outre cela , un esprit d'acquisition pour ces sortes de choses , parce qu'elles luy estoient utiles à cause de sa profession , il en a luy - mesme trouvé quantité , qui ne cedent point à ceux qui ont paru dans beaucoup de Volumes , quoy qu'ils viennent de personnes qu'on peut appeller Grands hommes , si on les considere du costé de leur érudition. On trouvera aussi dans le mesme Livre quantité de bons mots rapportez par celuy qui a pris le soin de remarquer tous ceux qui composent cet Ouvrage. Ce Livre se debitera chez Michel Brunet , grande Salle du Palais , au Mercure Galant , & chez Florentin & Pierre de Laune , Place de Sorbonne.

Dix huit Irlandois déterminèrent se rendirent il y a quelque temps à Londres , où ils ont demeuré pendant quelques jours , se transformant tantost en Matelots , tantost en Marchands , ou d'autres manieres. pour s'introduire en différentes Auberges , afin de voir ce qui se passoit , & de trouver le moyen d'entreprendre quelque chose. Quatre d'entre eux acheterent ensuite un petit Bastiment , qu'ils chargerent de Houblon , parce que cette marchandise coute peu. Avec ce petit Bastiment ils descendirent aux Dunes , où ils rencontrèrent un qu'ils cherchoient , & qui alloit porter à bord du Vaisseau qu'ils chargeoient pour la Coste d'Espagne , des Draps & des Bas de

laine & de soye, & d'autres marchandises de prix. Ils prièrent le Maître du petit Bastiment de les recevoir, & de les passer en Espagne. D'abord il s'excusa sur ce qu'il n'avoit pas de provisions pour eux ; mais ils répondirent qu'ils acheteroient au premier endroit qu'ils trouveroient tout ce qui leur manquoit. Il les reçut, & fit avec eux une si grande débauche, ainsi que son Equipage, qu'il falut dormir & cuver le vin. Pendant qu'ils estoient en cet estat, les quatre Irlandois fermerent & clouèrent les Eponilles sur eux, couperent les cables, mirent à la voile, & vinrent à Boulogne. On ne sçait pas ce que les quatorze autres feront à Londres.

Ceux qui ont expliqué l'E-

nigma du dernier mois , sur la
Cremailliere , qui en estoit le
 vray sens , sont Mrs de Frenay-
 Fauvel , Avocat au Siege Pre-
 sidentiel de Caën : Gangnot d'Am-
 boise : Congis & Levée de Pa-
 ris : A. M. Dugain : du Pleffis
 C & Mesdemoiselles d'Assé
 Godard du Mans : Beauregard
 de la rue neuve S. Roch : le
 Chevalier Boberel de Crecy :
 Jacques François de la rue neu-
 ve Nostre-Dame Antoine Be-
 nard de la rue neuve Nostre-
 Dame : l'Avocat de Limoges :
 les grands amis Charpentier ,
 d'Anet & Roume : Ricard , de
 la Colombiere , l'Amant de la
 rue S. Martin & la plus belle
 des esperances : Barbé le fils
 Peintre, & sa femme : Prud'hom-
 me l'Astrologue : Bithorra le Pe-
 re de l'agreable famille : Ber-

thier Marchand de vin, Imbert,
l'aimable Chrestien & les De-
moiselles des Forests & Tetis,
tous de la rue du Sepulchre
du Faux bourg S. Germain :
Juilet Fagu de la Lizardiere à
Blois : les Inspecteurs de la Ville
de Mante : Moriencourt Apoti-
caire , & Amillard : le Docteur
Ganga de la Place Royale :
l'Alcoran d'Abbeville de la rue
de la Coutellerie : la Cramaille-
re : le Chevalier de l'Amour &
la Princesse Olive : l'Inconnu
de la rue des quatre Fils : le Che-
valier du Soleil & la Guerriere
Claridiane : l'Exilé Rosclair &
la belle Princesse Briane : le
sage Hircandée de Soissons Ve-
ret Imprimeur : l'Amant secret
de l'aimable blonde de la rue de
la Tisseranderie , & la charman-
te Brune de la rue S. Antoine :

l'Amy de la plus belle Vestale
 de Brie : l'Archange de la rue
 de Grenelle ; les quatre Habi-
 tans du Chasteau de Ripaille :
 le Chevalier de la Rocheverte :
 le beau Prin-temps de la belle
 Suissesse de la rue Monconseil :
 l'Apollon de la rue sainte Croix,
 & la petite Nymphé aux yeux
 bleus de la rue Bardubecq : l'In-
 certain & la Solitaire des Bois
 de Mante : l'Inclination du So-
 litaire de Saumur. Mesdemoisel-
 les de Bellefonds du Chasteau
 de Chambord ; Thierry de la
 rue Beaubourg ; & son Berger
 fidelle : Faragorce Brassac sœur
 de M. le Comte de Gallard , Ca-
 pitaine dans le Regiment d'In-
 fanterie du Roy : l'aimable Ma-
 riane de Nogent le Rotrou &
 son Amant : la belle Veronneau
 de Blois ; les deux échapées de

l'Hostel des Ursins : l'aimable petite M. au cœur blessé par l'amour , & l'Amant travesti du rendez-vous : l'Amante du bon Berger Ganimede : la Veuve aux yeux doux , & l'aimable Fanchette du Quay de l'Horloge : la grande Tuchette du grand Moyse : l'heureuse indifferente ; ses trois charmantes sœurs de la rue Michel le Comte, de Lavois de la mesme rue : la veritable aux petits yeux brillans : la passionnée Adelaide & sa charmante sœur F. B. la brunette Baudouin ; Fanchon Benard du Palais : Cato beaux yeux du Palais & Monginot ; la Calote de laine de la rue S. Jacques , & la cornette sans dentelle.

Vos Amies vous diront leur sentiment sur l'Enigme nouvelle que je vous envoie.



ENIGME.

VN *Astre des plus éclatans ,
Non pas toujours, mais en de certains
temps ,
Représente assez ma figure.
Je suis de matière très dure ,
Et l'on me fait avec grand bruit,
Je conserve ce que je couvre ,
Et mon utilité , dont chacun est inf-
ruit ,
Par tout me donne entrée , & mesme
dans le Louvre,*

Les Vers suivans furent faits
dans le temps qu'on assiegeoit
Charleroy , & ils ont esté mis en
Air par un de nos plus habiles
Musiciens.

AIR A BOIRE.

Loin des fureurs de Mars &
de Bellonne

Cherchons , cherchons un doux
repos.

Armons-nous , chers Amis , de verres
& de pots ,

Campons à l'ombre d'une tonne.

Laiſſons au Grand Louis & le ſoin &
la gloire

De porter en tous lieux & le trouble
& l'effroy.

Laiſſons-luy prendre Charleroy ,

Tandis que nous prendrons à boire.

La mort de M. de la Vauguion
ayant fait vacquer une place de
Conſciller d'Eſtat d'épée , le
Roy a nommé pour la remplir
Mre René Martel , Comte
d'Anſy , Chevalier des Ordres
de

GALANT.

217

de Sa Majesté, & Gouverneur
de Mo

Soit un doux repos, armons
nous ce bre d'un ne ton ne, Soit
ne, ter en tout lieux et le
troublons a boire, laissons tuy
prend boire, re.

ques, l'assemblée nombreuse, &
fort parée, & il s'y trouva beau-
coup de Masques. On dança
Janv. 1694. K

er d'Etat d'épée, le
nommé pour la remplir
René Martel, Comte
y, Chevalier des Ordres
de

de Sa Majesté, & Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres. Il a été Mestre de Camp du Regiment de Conty, & Envoyé auprès de l'Electeur de Mayence & des Princes de Brunswick. Il a esté aussi Ambassadeur auprès de Monsieur le Duc de Savoye, où il a demeuré pendant plusieurs années.

Les divertissemens du Carnaval ont commencé au Palais Royal par un Bal que Monsieur a donné à Monseigneur le Dauphin. Monsieur le Duc de Chartres & Mademoiselle ouvrirent le bal, avec la bonne grace qui leur est si naturelle. Leurs habits estoient magnifiques, l'assemblée nombreuse, & fort parée, & il s'y trouva beaucoup de Masques. On dança

Janv. 1694.

K

dans la Galerie & dans deux pieces du grand appartement de Monsieur.

J'ay encore à vous apprendre une mort. C'est celle de Messire Gilles, Marquis d'Hautefort, Lieutenant General des Camps & Armées de Sa Majesté. Il est mort âgé de quatre vingt & un an La Maison dont il estoit, est si ancienne qu'il justifioit sa Genealogie par titres autentiques, & sans aucune intermission depuis l'an 1025. ainsi que je l'ay fait voir dans ma Lettre de Novembre 1680. en vous apprenant la mort de Mr le Marquis d'Hautefort son Frere. La Terre d'Hautefort, possédée depuis plus de six cens ans par ceux de cette Famille, fut erigée en Marquisat sous le regne

du feu Roy. M. d'Hautefort qui vient de mourir a esté premier Ecuyer de la Reine , après la mort de laquelle il a perdu cette charge. Il a laissé sept fils & six Filles. Des sept garçons il y en a six dans le service; sçavoir, M. le Comte d'Hautefort Colonel du Regiment d'Anjou , & Brigadier des Camps & Armées du Roy, M. le Marquis de Surville, Colonel du Regiment de Sa Majesté, & Brigadier de ses Camps & Armées. M. le Comte de Montignac , Colonel du Regiment du Verin ; M. le Chevalier d'Hautefort , Capitaine de Vaisseau, M. de la Flotte , Lieutenant de Vaisseau , & Mr le Chevalier de Montignac , Colonel du Regiment de Charolois.

M. le Comte de Montignac

que je viens de vous nommer, mourut le 18. de ce mois d'une fièvre maligne dans sa trente-unième année. Il y avoit dix-sept ans qu'il estoit dans le service, à quinze ans Mousquetaire, & Colonel à vingt-deux. On ne peut dire trop de bien de ce jeune Comte qui estoit dans une estime generale. Il s'est trouvé à une infinité d'occasions, dont il est toujours sorty glorieusement, & hors sa dernière campagne il a fait toutes celles d'Italie sous M. de Catinat, qui a rendu compte au Roy de sa conduite & de sa valeur. Sa Majesté a donné son Regiment à M. de la Flotte son Frere, Lieutenant de Vaisseau.

Il y a eu plusieurs changemens dans les Intendances. M. Bignon, Neveu de M. de Pour-

chartrain, quitte celle de Roüen pour estre Intendant en Picardie M. d'Ormesson va à Roüen en sa place.

M. de Bouville quitte Limoges pour aller à Orleans, M. de Bernage va à Limoges.

M. Ferrand va estre Intendant en Bourgogne, M. Pelletier de la Houssaye à Soissons, & M. le Vayer à Moulins.

Vous ne serez pas fâchée de voir les Vers que je vous envoie. On leur a donné pour titre,

LES DEMARCHES du Prince d'Orange.

Toujours vaincu, jamais vainqueur,
Massau va son chemin de Flandre
en Angleterre,

*Laisse passer l'hiver, puis revient
à la guerre,*

*Quand les prez & les bois ont chan-
gé de couleur.*

Les Alliez las de leur destinée,

Et peu contents que chaque année,

Par de magnifiques apprests,

Il les mene battre à grands frais,

*Murmurent en secret de l'esperance
vaine,*

*Dont sur sa foy chacun d'eux s'est
flaté,*

Guillaume se rit de leur peine,

Et ne paroist pas plus hasté

A se faire par la victoire

Vn glorieux nom dans l'Histoire

*Il décampe en Hiver pour camper
en Esté,*

*Et souffre en paix que la Ligue se
plaigne,*

Il se promene, il se repose, il regne,

C'est tout ce qu'il a souhaité.

*Pour haster ces Milords qui vus font
trop attendre,*

Et vous empêchent de passer

*L'an prochain de bonne heure en
Flandre ,*

*Ne sçauriez-vous , Nassau , leur
faire entendre*

*Qu'il reste à Saint Malo des vitres
à casser ?*

On a eu nouvelles que M. l'Abbé de Maupeou a esté sacré Evêque de Castres, dans l'Eglise Metropolitaine de Saint Just de Narbonne , par M. le Cardinal de Bonzy , President né des Estats qui se tiennent dans la mesme Ville. Ce Cardinal estoit assisté des Evêques de Mende & de Lodeve , & la Ceremonie se fit en presence de tous les Corps des Estats de la Province , & d'un grand nombre de Personnes qualifiées , qu'il traita magnifiquement.

On ne parle chez tous les Alliez que de preparatifs de guerre. Ils passent tous les hivers à nous menacer, & nous employons tous les Estez à les battre. Les Presbiteriens estant les plus forts dans le Parlement d'Angleterre, & voulant aneantir la Religion Catholique, & sur tout l'Anglicane, accordent au Prince d'Orange la plus grande partie des sommes qu'il demande pour la continuation de la guerre, mais comme il est plus aisé de dire que de faire, il est plus facile d'accorder de l'argent que de le lever. Les Peuples sont si mécontents de ce qui se passe au Parlement, que la plupart des Deputez des Villes s'en sont retirez. Il ne faut pas s'en étonner, les Presbiteriens regnent à Londres, les Angli-

sans à la campagne, & ces Deputez craignant que leur conduite ne soit un jour blâmée par d'autres Parlemens, ne veulent point se trouver aux deliberations : de sorte que de plus de sept cens Deputez qui devroient estre au Parlement, il n'y en a guere plus de trois cens. Il y a beaucoup de voix achetées par le Prince d'Orange, il en paya au Parlement dernier cinquante qui luy consterent cent cinquante mille livres Sterlin. C'est un fait constant dont j'ay une entiere certitude. Ainsi les interets du Prince d'Orange, & ceux des particuliers abîment la Nation. Il faut qu'elle paye le Duc de Savoye, & l'Empereur qui disent hautement qu'ils ne peuvent soutenir la Guerre si on ne leur donne de

grandes sommes, & ce n'est que pour en demander que le Prince de Bade a passé en Angleterre. Ainsi lors que l'Angleterre s'épuise, elle a encore le chagrin de voir son commerce beaucoup diminué. Quand on donne beaucoup & qu'on ne reçoit rien, il faut à la fin succomber, & le parti Presbyterien qui ne veut pas avoir le dementy, achevera bien-tost de ruiner l'Angleterre. On y exagere la disette des bleds en France, mais ce n'est qu'un accident dont les mauvaises suites sont presque toutes passées, les bleds qu'ont apportez les Flotes de Suede & de Dannemark ont presque remis l'abondance, & fait diminuer le prix du bled; de sorte que le pain ne vaut plus à Rouën que deux sols ou six

Blanes la livre. On attend à tout moment un grand nombre de Vaisseaux chargez de bled sous l'escorte du Capitaine Bart, & il y en a outre cela trente sept Vaisseaux chargez pour France dans le Port de Copenhague. L'esperance de la recolte future est belle, & quand il ne croistroit pas un grain de bled en France, en prenant les mesures de bonne heure, on n'en manquera jamais. Il abonde en Hollande où il n'en croist pas un grain. Les François ne seront pas moins habiles lors qu'il sera question d'en faire venir. Je suis, Madame, vôtre &c.





T A B L E.

P Relude.	
Epistre.	4
Sonnets.	9
Madrigal.	12
Description de la Machine d'An- vers.	13
Lettre en forme de Dissertation sur les Creatures des Elements.	39
Madrigal sur la naissance de Ma- demoiselle de Valois.	115
Nouvelles d'Espagne.	118
Histoire.	126
Croix de l'Ordre du S. Esprit donnée par le Roy à M. le Comte de Tessé.	142
Nouveaux Chevaliers du mesme Ordre	143
Réponse touchant l'embarras où se	

T A B L E.

<i>Trouve une Dame à l'égard de son</i>	
<i>Amant.</i>	144
<i>Morts.</i>	149
<i>Régiment donné par le Roy.</i>	162
<i>Sacre des Evêques de Pamiez & de</i>	
<i>S. Flav.</i>	165
<i>Lettre en Vers de Madame des Hou-</i>	
<i>lières.</i>	171
<i>Profession de Mademoiselle de Mau-</i>	
<i>vy avec un Discours fait sur ce</i>	
<i>sujet.</i>	175
<i>Charges de Medecin Major des</i>	
<i>Camps, Hospitaux, & Armées</i>	
<i>du Roy, & de Medecin ordinaire</i>	
<i>de l'Hôtel des Invalides, données</i>	
<i>par le Roy.</i>	192
<i>Reception faite au nouveau Curé de</i>	
<i>Saint Germain l'Auxerrois.</i>	194
<i>Histoire generale des Drogues.</i>	205
<i>Arlequiniana.</i>	207
<i>Prise faite par dix huit Irlandois.</i>	
	209
<i>Article des Enigmes.</i>	214

T A B L E.

Charge donnée à M. le Comte d'Ar-	2 1 6
sy.	2 1 7
Bal donné par Monsieur.	2 1 8
Mort de M. le Marquis de Haute-	2 2 0
fort	2 2 1
Nouveaux Intendans nommez par	2 2 3
le Roy.	2 2 4
Démarches du Prince d'Orange.	2 2 3
Sacre de M. l'Evesque de Castres,	2 2 4
Nouvelles de divers endroits.	

Fin de la Table.





